

*Deuxième phase de la*

Conception d'une formation complémentaire, spécialisant les enseignants qui se destinent à travailler dans un cursus bilingue (langue des signes – français) pour enfants sourds

**Rapport final**

Décembre 2010

Laurence MEURANT  
Aurélie SINTE  
Marie ZEGERS DE BEYL





## Table des matières

	<b>ABREVIATIONS UTILISEES.....</b>	<b>2</b>
<b>1.</b>	<b>INFORMATIONS GENERALES SUR LA RECHERCHE .....</b>	<b>2</b>
<b>2.</b>	<b>CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA RECHERCHE .....</b>	<b>3</b>
<b>3.</b>	<b>METHODOLOGIE ET RESULTATS .....</b>	<b>6</b>
I.	Méthodologie de travail.....	6
II.	Les étapes de la recherche.....	6
a)	<b>Janvier – mars 2010.....</b>	<b>6</b>
b)	<b>Avril – juin 2010.....</b>	<b>13</b>
c)	<b>Juillet – octobre 2010.....</b>	<b>18</b>
<b>4.</b>	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>21</b>
I.	Intérêt de l’articulation entre la formation complémentaire et le Bac LSF.....	21
II.	Points à ne pas négliger.....	22
III.	Budget exceptionnel .....	23
IV.	Un point pratique .....	23
V.	Annnonce de l’ouverture de la (des) formation(s).....	24
<b>5.</b>	<b>PERSPECTIVES POUR LA SUITE.....</b>	<b>26</b>
I.	L’enseignement de la LSF.....	26
a)	<b>Formation continuée pour les professeurs actuels de LSF.....</b>	<b>27</b>
b)	<b>Métier de professeur de LSF.....</b>	<b>27</b>
c)	<b>Accueil de la communauté sourde aux familles d’enfants sourds.....</b>	<b>28</b>
II.	L’interprétariat français-LSFB et LSF-français .....	28
a)	<b>La formation des futurs interprètes (filière au sein du Bac LSF) .....</b>	<b>29</b>
b)	<b>La formation continuée.....</b>	<b>29</b>
c)	<b>Les services d’interprétation en région francophone de la Belgique (Bruxelles et Wallonie) .....</b>	<b>30</b>
III.	Un moment charnière .....	31
<b>6.</b>	<b>INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>32</b>
<b>7.</b>	<b>ANNEXES .....</b>	<b>35</b>
I.	Annexe 1 : Projet de recherche (décembre 2009).....	36
II.	Annexe 2 : Rapport intermédiaire (20 mai 2010) .....	40
III.	Annexe 3 : Ajouts au rapport intermédiaire du 20 mai 2010 .....	49
IV.	Annexe 4 : Bac LSF : premier projet (M. Vandeuken, juillet 2010) .....	50
V.	Annexe 5 : Bac LSF : proposition pour le programme de la « Filière Enseignants de LSF » (octobre 2010) .....	51
VI.	Annexe 6 : Bac LSF : proposition pour le programme de la « Filière Interprétation LSF-français » (décembre 2010).....	60

## Abréviations utilisées

LE :	Langue écrite
LS :	Langue(s) des signes
LV :	Langue vocale
LSFB :	Langue des signes de Belgique francophone
Bac LSFB :	Baccalauréat en langue des signes de Belgique francophone

## 1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA RECHERCHE

---

### Titre de la recherche

Conception d'une formation complémentaire spécialisant les enseignants qui se destinent à travailler dans un cursus bilingue (langue des signes – français) pour enfants sourds.

### Equipe de recherche

#### Promoteur

Laurence Meurant  
Chargé de recherches FRS-FNRS  
Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix (FUNDP), Namur  
Département de Langues et littératures françaises et romanes  
61, rue de Bruxelles  
5000 Namur  
081/72.41.43 (tel)  
081/72.42.03 (fax)  
[laurence.meurant@fundp.ac.be](mailto:laurence.meurant@fundp.ac.be)

#### Chercheurs

Aurélie Sinte  
Assistante et doctorante, FUNDP  
[aurelie.sinte@fundp.ac.be](mailto:aurelie.sinte@fundp.ac.be)

Marie Zegers de Beyl  
Assistante de recherche, FUNDP  
[marie\\_zdb@hotmail.com](mailto:marie_zdb@hotmail.com)

## 2. CONTEXTE ET HISTORIQUE DE LA RECHERCHE

---

L'éducation des enfants sourds dans des classes d'immersion en langue des signes implique une situation linguistique et pédagogique inédite. Les enseignants doivent pouvoir enseigner toutes les matières scolaires en langue des signes, y compris, ce qui est capital, la lecture et l'écriture du français. Ces enseignants doivent donc pouvoir compter sur une excellente maîtrise de la langue des signes, en plus de leurs compétences de pédagogues.

Mais l'expérience montre (et notamment les dix années de travail d'Ecole et Surdit   à Namur) que ces compétences en langue des signes et en mati  re de p  dagogique ne suffisent pas    rendre les enseignants pr  ts    enseigner dans des classes d'immersion. En effet, des compétences sp  cifiques ne se trouvent pas dans les cursus existants, et principalement celles qui touchent

-    leurs capacit  s de locuteurs bilingues : pouvoir passer sans cesse d'une langue    l'autre, expliquer dans une langue le fonctionnement de l'autre, pouvoir comparer la grammaire d'une langue avec celle de l'autre, traduire un texte d'une langue    l'autre, etc. ;
-    leur connaissance de l'originalit   du bilinguisme qui concerne les Sourds :    savoir le bilinguisme entre une langue sign  e qui ne s'  crit pas mais qui est la langue des   changes et du dialogue    l'oral et une langue    lire, le fran  ais,    laquelle les enfants ont un acc  s limit  .

Le d  cret d'application du 23 janvier 2009 sur l'immersion en langue des signes dans l'Enseignement ordinaire mentionne la conception d'une formation en '*bilinguisme langue des signes – fran  ais*' :

« A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2014, le titre requis pour la fonction, respectivement, d'instituteur maternel charg   des cours en immersion en langue des signes et d'instituteur primaire charg   des cours en immersion en langue des signes, comprend, outre les   l  ments vis  s aux   s pr  c  dents, une formation de 480 p  riodes visant l'acquisition de comp  tences en mati  re de bilinguisme oral-  crit, dont le Gouvernement approuve le contenu sur proposition de l'Institut de la Formation en cours de carri  re. »

C'est pour la conception de cette formation de 480 périodes que l'équipe a été mise en place et travaille depuis janvier 2009. Le rapport final remis le 28 octobre 2009 présente le travail effectué au cours de cette première phase de travail (2009). Celle-ci était centrée sur les points suivants :

1. Faire un état des lieux des compétences, des manques et des besoins des destinataires de la formation ;
2. Etudier les formations qui auraient été établies à l'étranger et, le cas échéant, les conditions de leur adaptation en Communauté française ;
3. Définir les objectifs de la formation à créer.

Le présent rapport détaille le travail accompli au cours de la deuxième phase de travail (2010) et en donne les résultats et les conclusions. Cette étape visait les objectifs suivants :

4. Spécifier les compétences à atteindre, à différents niveaux, par les participants ;
5. Etablir le programme (cours, séminaires, travaux pratiques) et étudier son volume horaire et l'organisation du calendrier ;
6. Préparer la réalisation de ce programme (recherche du financement, du lieu d'accueil de la formation, définition des profils des enseignants, etc.) ;
7. Informer le public de la mise en place de la formation.

En cours de travail, il est apparu que certains de ces objectifs (recherche du financement, du lieu d'accueil de la formation, et information du public) relevaient non pas des tâches de notre équipe de recherche, mais plutôt des institutions concernées en Communauté française. Par contre, d'autres objectifs se sont révélés bien plus cruciaux et délicats à mettre en place qu'il n'y paraissait au préalable et ont fait l'objet de nombreuses réflexions : la description du profil des enseignants, la définition des langues d'enseignement, l'articulation des séminaires et des travaux pratiques, l'organisation pratique de la coprésence du public sourd et du public entendant, l'articulation de cette formation à celle des interprètes et des enseignants de LSFB, essentiellement.

Suite à la crise financière de 2008 et au contexte socio-politique qui en a découlé, la confirmation de la subvention de cette deuxième phase de la recherche n'a pu être communiquée que très tard dans le cours de l'année 2010, à savoir le 2 avril. Afin de ne pas retarder les différentes étapes visant à la mise en place concrète de cette formation, un rapport intermédiaire a été rendu le 20 mai 2010. Ce document<sup>1</sup> présente l'essentiel de la

---

<sup>1</sup> Voir l'annexe 2.

formation (épreuves d'admission, contenu du programme et profil des enseignants à recruter) telle que l'équipe FUNDP l'a pensée, en accord avec les contraintes pratiques d'organisation envisagées initialement par Monsieur Y. André (formation étalée sur trois ans, en cours du soir ou à horaire décalé, et donnée en même temps pour les étudiants suivant les cours pour la première, deuxième ou troisième année, afin de limiter les coûts).

Ensuite, l'équipe a été contactée début juillet 2010 par M. Vandeuren pour une extension du travail à la question de la création d'un baccalauréat en langue des signes (Bac LSFB). Ce Bac LSFB permettrait d'ouvrir une formation complète de trois ans dans l'Enseignement supérieur de Promotion Sociale. L'idée première des responsables de ce projet était de voir dans quelle mesure la formation de spécialisation de 480 périodes qui avait été proposée pouvait constituer une partie de ce Bac ouvrant vers le métier d'enseignant de la LSFB et vers l'accès au Master en interprétation français-LSFB (en cours de construction avec l'université de Lille 3). Il est apparu assez vite que les trois formations (celle d'enseignant en immersion en LSFB, celle d'enseignant de LSFB et celle d'interprète) pouvaient partager un tronc commun mais qu'un programme spécifique devait compléter ce tronc commun pour chacune des « filières » que comprendrait ce Bac LSFB.

5

C'est à ce travail de réflexion sur les possibilités et les modalités de l'articulation entre la formation de 480 périodes destinée aux enseignants travaillant en immersion en LSFB et le projet plus vaste du Bac LSFB que s'est consacrée l'équipe des FUNDP de septembre à décembre 2010. Pour la filière « interprétation », un travail en synergie avec les représentants des interprètes a été mené, et plusieurs propositions ont été envoyées à Monsieur Vandeuren.

### **3. METHODOLOGIE ET RESULTATS**

---

#### **I. Méthodologie de travail**

La réalisation des objectifs de cette deuxième phase de travail impliquait diverses rencontres avec différents partenaires, experts étrangers travaillant sur des questions similaires ou personnes de terrain concernées quotidiennement par la formation des enseignants s'adressant en LSF aux élèves sourds. Les étapes suivantes ont été prévues et réalisées :

- Visites des classes bilingues de la communauté scolaire Sainte-Marie (Namur) en vue de comprendre les enjeux et les pratiques de ce type d'enseignement ;
- Semaine intensive de travail avec Mme Kristina Svartholm (Université de Stockholm), spécialiste de l'éducation bilingue pour élèves sourds en Suède (suédois-LS suédoise) ;
- Rencontres avec l'équipe pédagogique des classes: les instituteurs bilingues du maternel et du primaire, les interprètes intervenant dans le projet d'Ecole et Surdit  et le professeur de LSF ;
- Rencontre avec les responsables du projet d'Ecole et Surdit  pour r fl chir avec eux aux besoins des enseignants ;
- Rencontres des experts  trangers : colloque TISLR (USA, septembre – octobre 2010) et colloque AFL (Paris, novembre 2010) ;
- Rencontres et r flexions avec les responsables politiques des formations   mettre en place en Communaut  fran aise (rencontres au Cabinet de la Ministre M-D. Simonet et   l'Administration de l'enseignement avec Monsieur Vandeuven).

6

---

#### **II. Les  tapes de la recherche**

##### **a) Janvier – mars 2010**

La premi re  tape du travail consistait en une semaine de visites des classes bilingues de Sainte-Marie,  cole du fondamental qui accueille depuis dix ans le projet d'Ecole et Surdit  (<http://www.ecoleetsurdite.be>). Sur le terrain, nous avons pu prendre la mesure des besoins de formation de l' quipe p dagogique engag e dans l'enseignement adress  en LSF aux



enfants sourds dans les sections du maternel et du primaire. Cette semaine comprenait plusieurs conférences données par Kristina Svartholm, linguiste et spécialiste en réflexion de l'éducation adressée en LS suédoise dans ce pays ainsi qu'un entretien approfondi avec elle. L'interprétation anglais-LSFB (assurée par Mme B. François) a permis à la réunion de se dérouler en LSFB et en anglais, langues de communication entre notre équipe et Mme Svartholm. Suite à ces échanges, de nouvelles rencontres individuelles avec l'équipe des enseignants des classes bilingues namuroises d'Ecole et Surdit  ont  t  tenues, afin d'entendre les besoins de chacun (enseignant ou interpr te, dans le maternel ou le primaire, sourd ou entendant, r cemment engag  dans le projet ou plus ancien, etc.). Ces rencontres individuelles ont permis de compl ter le tableau des besoins entam  en 2009 suite aux premi res rencontres.

i. Les besoins formul s par les professionnels du terrain

Plus sp cifiquement, les visites en classes bilingues d'Ecole et Surdit  nous ont amen es   deux constats fondamentaux :

La principale question   laquelle les enseignants bilingues sont confront s concerne l'enseignement   leurs  l ves sourds de la lecture et de l' criture du fran ais, langue vocale qui utilise le canal audio-vocal pour transmettre et recevoir les messages parl s. Sourds et malentendants n'ont pas ais ment acc s   la langue fran aise. D s lors, les le ons du fran ais ne se pr parent pas de la m me mani re que pour les  l ves francophones et entendants qui sont baign s dans la langue fran aise. Ces le ons adress es aux  l ves sourds doivent tenir compte du niveau tr s h t rog ne du fran ais des  l ves et de leur acc s   cette langue selon leur parcours familial et linguistique.

L'enseignement de la lecture et de l' criture du fran ais aux enfants sourds avec comme langue d'enseignement la LSFB se situe au croisement des comp tences m talinguistiques en fran ais et en LSFB. L'avantage d'un enseignement bilingue r side dans le fait que l'analyse des textes fran ais se fait constamment avec les  l ves gr ce au truchement op r  par la communication en langue sign e. S'exprimer dans une langue   propos du contenu d'un texte  crit dans une autre langue repr sente un exercice qui d veloppe les facult s

d'analyse métalinguistique des élèves et parallèlement leurs connaissances dans les deux langues. Cependant, c'est aussi cette capacité métalinguistique qui représente une exigence pour les élèves et d'autant plus lente à acquérir que beaucoup n'ont pas encore des compétences linguistiques très affirmées dans quelque langue que ce soit.

ii. Les recommandations d'une experte : Kristina Svartholm (Université de Stockholm)

L'entretien avec Madame Kristina Svartholm nous a permis d'avoir un aperçu de l'expérience de l'enseignement bilingue menée en Suède depuis une trentaine d'années et de noter quelques unes des recommandations que cette experte internationalement reconnue peut aujourd'hui formuler.

L'enseignement bilingue (LV-LS) en Suède accueille les élèves sourds profonds, les sourds implantés et les malentendants. Ces différents profils appartiennent tous à la communauté sourde et connaissent tous la même situation de handicap en milieu entendant. La philosophie de l'enseignement suédois repose sur l'honnêteté à l'égard des élèves sourds sur leur niveau de la langue écrite: l'enseignant présente des textes écrits dans une langue de qualité, non simplifiée afin que les élèves sourds soient en situation de rencontre avec la langue écrite telle qu'elle existe dans la culture littéraire et dans les divers domaines de la société. Le but est de donner confiance aux élèves en les rassurant : ils peuvent vivre au sein de la société majoritairement entendante même si leur écrit dans la LV de la région n'est pas impeccable, comme c'est d'ailleurs le cas pour les familles d'immigrés. Lors des évaluations, les critères pris en compte sont semblables à ceux qui sont utilisés envers les enfants immigrés, pour qui l'objectif est d'acquérir un bon niveau dans la langue cible. Dans ce projet, le suédois écrit est considéré comme la deuxième langue des élèves sourds. Pour l'acquisition d'une LS de qualité, les élèves ont besoin de plusieurs modèles signeurs : hommes/femmes, de différents âges et de divers milieux sociaux. Pour cela, tout projet d'enseignement signé doit favoriser l'intervention de Sourds en classe pour une immersion en LS avec les élèves.

Les enseignants bilingues doivent être capables de comprendre les différents niveaux de maîtrise de la LS des enfants et connaître les différentes étapes d'acquisition cognitive et

linguistique de la LS des enfants (de 0 à l'âge adulte). Les enregistrements vidéo effectués en classe peuvent devenir des données à observer lors de la formation complémentaire des enseignants bilingues. Parce que la langue de communication et d'enseignement est une LS, une bonne connaissance des technologies modernes est cruciale pour l'équipe pédagogique (caméra, projecteur, logiciel de montage vidéo, etc.). Puisque la LS ne s'écrit pas, il faut pouvoir conserver des traces des discours produits sans frein grâce aux outils technologiques.

Concernant la formation complémentaire adressée aux enseignants bilingues, les conseils de Mme Svartholm ont été nombreux. Premièrement, elle a rappelé que l'instauration de la LS comme langue d'enseignement et langue de communication est une condition *sine qua non* de l'évolution de la qualité de la LS de chaque participant, de chaque enseignant, mais aussi du développement lexical de cette langue dans des domaines terminologiques où elle n'est que trop rarement conviée.

Deuxièmement, concrètement, il importe que les premiers cours donnés au sein de la formation soient donnés par des professeurs signeurs. Les cours dispensés par des professeurs non signants et pour qui une interprétation devra être organisée devront avoir lieu plus tard dans la formation, quand les participants seront bien habitués à communiquer en LS, même entre entendants.

Troisièmement, lors des cours donnés en français par le professeur qui ne pourrait pas signer et traduits par un interprète, le professeur devrait parler tout bas, à l'intention seulement de l'interprète, afin que les participants entendants suivent les cours en LS au même titre que leurs condisciples sourds.

Quatrièmement, quelques heures dans la formation devront se focaliser sur la prise de conscience et la compréhension du groupe de ce que c'est qu'être sourd (Exemples : 1° Demander au groupe de regarder une émission télévisée sans le son. Ensuite, prendre le temps d'échanger sur ce qu'ils ont senti et compris. 2° Regarder une émission traduite – comme le JT – mais sans le son. Ensuite demander aux entendants ce qu'ils ont compris via l'interprétation gestuelle et ce qu'ils ont senti avec cette présence d'intermédiaire).

Et enfin, cinquièmement, il faudrait que la formation s'ouvre par un Sourd qui explique en LS au groupe la règle de langue de communication et d'enseignement. Cette règle resterait valable pour toute la durée de la formation.

iii. Les exigences du métier perçues par les enseignants d'Ecole et Surdit 

Les dix ann es d'exp rience de construction et de pratique d'un enseignement en immersion LS de l' quipe p dagogique d'Ecole et Surdit  dans le maternel et le primaire ont  t  partag es au cours de ces rencontres. Les remarques ont servi de support pour la conception de la formation compl mentaire bilingue. En voici une synth se.

- L' quipe  ducative a soulign  l'importance des comp tences suivantes, li es   la situation particuli re des enfants sourds :
  - Connaissance de l'histoire de la LS, de l' ducation adress e aux Sourds et de la communaut  sourde avec son milieu associatif.
  - Compr hension de la LS des enfants sourds, tous niveaux et registres linguistiques confondus.
  - Prise de conscience du fait que la plupart des enfants sourds ne re oivent pas une LS fluide   la maison (puisque les parents sont majoritairement entendants et n'apprennent la LS qu'apr s la d couverte de la surdit  de leur enfant) ; l'enseignant du secteur maternel et primaire a pour mission de pallier ce d ficit.
  - Capacit    mobiliser le regard des enfants sourds (actuellement, le plus souvent porteurs d'implant cochl aire) qui n'ont pas appris    couter avec les yeux et   concentrer leur attention sur le champ visuel. Capacit    leur apprendre la gestion de la capture d'information visuelle avec le mouvement des yeux.
  - Connaissance et ma trise du comportement du regard en LS et de son r le grammatical.
  - Comp tence d'analyse m talinguistique de la LSFB.
  - Prise de recul sur les diff rents manuels existants en Belgique francophone sur la grammaire et le vocabulaire en LSFB.

- L'équipe enseignante a également insisté sur les compétences nécessaires pour l'instituteur concernant le français et la transmission du français aux enfants sourds :
  - Prise de conscience des différentes difficultés d'acquisition du français pour les enfants sourds et de l'hétérogénéité des parcours linguistiques qu'ils connaissent en famille.
  - Capacité d'analyse métalinguistique du français.
  - Réflexion sur l'enseignement du français aux élèves sourds : méthode de français langue maternelle (FLM) ou méthode de français langue étrangère (FLE) ?, quand faut-il suivre le programme ordinaire et quand faut-il l'adapter au public sourd ?
  - Capacité à organiser des moments de contacts entre les enseignants professionnels et les enseignants stagiaires. En effet, la transmission du programme instauré pour le cours de français par l'équipe bilingue et celle de la terminologie signée des termes métalinguistiques sur le français doit être relayée.
  - Compétence à épeler de manière claire et fluide les mots français en dactylographie. Les enseignants doivent initier les élèves à l'écrit et la dactylographie fait partie de la culture sourde.
  - Formation sur l'outil du LPC (pratique de cet outil afin d'en arriver à une grande fluidité) et sur l'intérêt de l'utilisation de cet outil dans l'enseignement bilingue adressé aux élèves sourds.<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> Le Langage Parlé Complété (LPC) est un système de codage qui associe huit configurations de la main à cinq emplacements du visage. Ce codage manuel s'utilise avec l'articulation de la parole vocale. Il permet de rendre distincts des phonèmes pratiquement identiques en lecture labiale (des « sosies labiaux ») tels que « pain, bain et main » ou « soupe et jupe ». Les configurations représentent les consonnes et les emplacements du visage les voyelles nasales ou orales. Cette combinaison configuration-emplacement forme des syllabes. L'avantage de l'utilisation du LPC est de rendre visuel le système phonologique de la langue vocale et surtout de rendre la lecture labiale nettement plus facile à déchiffrer pour les personnes sourdes. Cependant, l'utilisation fluide du LPC pour le pratiquer au rythme de la parole demande une grande souplesse des articulations de la main et une pratique courante pour maintenir un côté naturel et spontané dans son utilisation. Une des difficultés dans l'utilisation du LPC est de ne pas tomber dans le piège de la parole ralentie, saccadée et mécanique. Une autre difficulté est le décodage lui-même du LPC : si le professionnel pédagogique ne sait pas lire sur les lèvres de l'élève sourd et qu'il n'est pas habitué à son articulation et à sa vocalisation particulière de par sa surdité, la communication n'ira que dans un sens, de l'adulte vers l'élève.

La question de l'acquisition nécessaire d'une maîtrise fluide du LPC par les professionnels et l'insistance sur l'importance et l'avantage d'utiliser cet outil pour la transmission du français aux élèves sourds n'ont été soulevées que par une minorité des enseignants/interprètes bilingues. La réflexion sur le statut à conférer à l'outil du LPC et de la pertinence de son utilisation dans un enseignement bilingue français-LSFB est en cours au sein de l'équipe d'Ecole et Surdité. C'est pourquoi la proposition du programme de la formation complémentaire pour les enseignants bilingues n'inclut pas l'apprentissage du

- D'autres compétences, liées à la particularité de l'enseignement en immersion en LS adressé aux élèves sourds, ont été pointées comme nécessaires :
  - Compréhension approfondie de la différence entre le rôle de l'enseignant et celui de l'interprète.
  - Préparation des enseignants sourds au soutien des parents dans l'acceptation de la surdité de leur enfant et de la langue des signes. Généralement, les parents de jeunes enfants sourds ont peur du contact avec les adultes sourds et les professionnels sourds de l'équipe sont confrontés à cette difficulté.
  - Sensibilisation des enseignants sourds à la gestion des relations professionnelles avec les parents sourds qu'ils rencontrent dans leur vie privée et à l'explication de la différence du rôle entre l'ami et l'enseignant.

#### iv. Le point de vue des responsables du projet d'Ecole et Surdit 

Une r union a eu lieu avec les responsables d'Ecole et Surdit  qui sont   l'origine de la demande de la conception d'une formation compl mentaire pour les enseignants bilingues LSFb-fran ais. Plusieurs points cruciaux ont  t  mis en  vidence au cours de cet  change, dont la n cessit  d'accomplir des recherches sur l'apprentissage de la lecture et de l' criture aux enfants sourds dans un enseignement en immersion en LS.

L'enseignement bilingue adress  aux enfants sourds rencontre en premier lieu la question de la transmission de deux langues (LSFB et fran ais)   un public d' l ves tr s h t rog ne du point de vue de leurs parcours linguistique et familial. Il affronte aussi la grande variation de comp tences qu'ont les entendants   s'exprimer en LSFb.

La formation compl mentaire en construction devrait avoir pour objectif premier de permettre   tout enseignant bilingue d'am liorer son propre bilinguisme fran ais-LSFB tant au niveau de la ma trise de chacune des langues qu'au niveau de la capacit  de passage de l'une   l'autre. Le deuxi me objectif, directement li  au premier, serait d'am liorer la

---

LPC. Cet outil peut en outre s'apprendre au sein de l'association belge du LPC. (<http://www.lpcbelgique.be/> consult  le 05/12/2010).

connaissance des enseignants du bilinguisme particulier qui est proposé aux élèves sourds (à savoir entre une langue vocale et une langue signée, la langue vocale n'étant pas perçue complètement par l'enfant sourd, la langue signée n'ayant pas de version écrite et étant très variablement rencontrée par les enfants hors de l'école).

## **b) Avril – juin 2010**

Le printemps 2010 a été consacré à l'élaboration d'un programme de cours pour la formation adressée aux enseignants bilingues. A ce moment là, ce programme a été envisagé sur une durée de trois ans et selon un fonctionnement de modules autonomes. Le projet convenu avec la Communauté française avait d'abord été de mettre en place une formation qui permette aux professionnels qui travaillent de suivre les cours en soirée et le weekend (et/ou pendant les congés scolaires).

Seront présentés ci-dessous brièvement les compétences et le public visés par ce programme, les prérequis, ainsi qu'un tableau synthétique de son contenu. Le rapport intermédiaire du 20 mai 2010 fourni en annexe (Annexe 2) expose en outre des suggestions quant à l'organisation de cette formation et au profil requis pour les différents enseignants et responsables pédagogiques.

### **i. Compétences**

Deux grands types de compétences linguistiques seront visés par la formation complémentaire en « bilinguisme langue des signes – français » :

- renforcer le bilinguisme des participants et les rendant experts dans le passage de la langue des signes au français écrit (et inversement) et dans la comparaison des deux langues ;
- acquérir des connaissances sur le « bilinguisme sourd » et sur la particularité d'apprendre à lire et écrire par le biais d'une langue écrite qui n'est pas celle que l'on pratique à l'oral.

## ii. Public

Les bénéficiaires de cette formation spécialisée seront, au premier chef, les professeurs qui se destinent à enseigner dans un cursus d'immersion en langue des signes. Mais d'autres professionnels travaillant avec des enfants sourds (interprètes, professeurs de langue des signes, éducateurs, etc.) pourraient y acquérir des connaissances et des compétences cruciales pour leur profession et inexistantes dans les cursus organisés aujourd'hui en Communauté française.<sup>3</sup>

Il est primordial que le public de cette formation puisse autant être composé de Sourds que d'Entendants. En effet, il a été reconnu comme nécessaire<sup>4</sup> que les équipes éducatives des classes en immersion en langue des signes soient composées d'au moins un tiers d'enseignants de culture sourde. Les élèves sourds, les collègues entendants et les adultes sourds eux-mêmes ont tout à gagner à la présence d'adultes sourds ayant reçu une formation adéquate dans les équipes pédagogiques des classes d'immersion en langue des signes.

14

---

Dès lors, il est nécessaire que les langues de travail pour cette formation soient la langue des signes (LSFB) et le français écrit. La première pour tous les échanges oraux (cours, questions, explications, présentations orales, etc.) et la seconde pour tous les échanges écrits (notes de cours, courriers, travaux écrits, etc.). L'utilisation de ces deux langues dans cette répartition, si elle est une condition nécessaire pour que la formation puisse accueillir des Sourds, participe également fortement au renforcement des compétences des Sourds comme des Entendants dans les deux langues. Concrètement, les cours devront donc être donnés en langue des signes ou, à défaut, devront être interprétés en langue des signes.

---

<sup>3</sup> Cette observation s'est traduite par des propositions de programmes pour un baccalauréat en langue des signes avec deux filières : enseignant de langue des signes et interprète.

<sup>4</sup> Décret portant organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire et modifiant la réglementation de l'enseignement, Section 3bis, Article 13bis.



### iii. Prérequis

Des compétences minimales dans les deux langues devraient être attendues au départ de la formation, tant pour garantir la possibilité même des enseignements (en langue des signes et en français écrit) que pour assurer le niveau de compétence des futurs diplômés.

En langue des signes : on estime que le niveau minimal nécessaire pour l'entrée dans la formation est celui de l'UF7 (dans l'enseignement de Promotion sociale), et qu'il est nécessaire que les participants aient obtenu le certificat de réussite de l'UF12 avant la fin de la formation en « bilinguisme langue des signes – français ». Cependant, il paraît important de prévoir la possibilité pour un candidat de faire valider ses compétences comme équivalentes à celles des niveaux susmentionnés. Le candidat, même porteur des diplômes requis en langue des signes sera encouragé à renforcer sa formation en suivant des cours prévus pour les futurs enseignants de LSF (dans le cas où le Bac LSF, filière « Enseignant de LSF » s'ouvrirait), à savoir un cours de maîtrise grammaticale de la LSF (approfondissement, exercices pratiques, 30 périodes) et un cours de pratique de la LSF (exercices pratiques, 30 périodes). Voir les annexes 3 et 5.

En français : les candidats devront posséder à l'entrée une connaissance du français écrit leur permettant de lire et de comprendre un texte. Si certains candidats présentent, à l'entrée, un niveau de français insuffisant, il pourrait être admis moyennant le suivi d'une formation complémentaire en français (avec des compétences à atteindre nécessairement pour pouvoir obtenir le certificat de réussite de la formation bilingue langue des signes – français). Voir à ce sujet la proposition faite pour le Baccalauréat, filière enseignant de LSF (Annexe5).

### iv. Contenu du programme

L'ensemble du programme de la formation comporte quatre parties distinctes. Chacune se définit par un axe thématique propre.

## 1<sup>re</sup> partie : Langues

<b>Langue des signes (LSFB) : cours de perfectionnement</b>	<b>40 périodes</b>
Quelles sont les caractéristiques générales de la LSFB (en morphologie, syntaxe, pragmatique et stylistique) ? Quels sont les dialectes en Belgique francophone et comment se caractérisent-ils ?	
<b>Français : cours de perfectionnement</b>	<b>40 périodes</b>
Quelles sont les caractéristiques générales du français (en morphologie, syntaxe, pragmatique et stylistique)	
<b>Etude comparative de la LSFB et du français</b>	<b>30 périodes</b>
Sur quelques points choisis, comment peut-on décrire comparativement les deux langues (auxiliaires, discours rapporté, dérivation, etc.) ? Travail à partir de corpus oraux (LS et LV) et à partir de textes (LS en vidéo et LV à l'écrit + écrits de Sourds) ; genres discursifs et registres de langue variés.	
<b>Traduction LSFB-français</b>	<b>40 périodes</b>
Traduction, dans les deux sens, de textes et de discours variés	

## 2<sup>e</sup> partie : Linguistique et acquisition du langage

<b>Notions de linguistique générale</b>	<b>70 périodes</b>
Qu'est-ce que parler ? Qu'est-ce que parler une langue ? Qu'est-ce que la norme, la variation et l'évolution d'une langue ? Que trouve-t-on dans les dictionnaires et quels sont les critères qui guident l'organisation sémantique des articles de dictionnaires (types de dictionnaires et modes de construction) ? Comment évolue une langue et quel impact cela a-t-il sur les locuteurs de cette langue ? Quels sont les rapports entre linguistique, grammaire et grammaire scolaire ? Comment se caractérise l'histoire de l'enseignement en général et du français en particulier ?	
<b>Acquisition du langage et enseignement des langues</b>	<b>80 périodes</b>
Quelles sont les caractéristiques de l'acquisition du langage chez les Entendants de parents Entendants, chez les Entendants de parents Sourds, chez les Sourds de parents Sourds et chez les Sourds de parents Entendants ? Quelles sont les variétés des situations linguistiques dans lesquelles grandissent les enfants sourds ?  + Séminaires d'enseignement du français (avec interventions d'invités extérieurs issus du terrain) Enseignement du français langue maternelle (8 périodes) Enseignement du français langue étrangère (8 périodes)	

### 3<sup>e</sup> partie : Bilinguisme sourd LS/LE (langue écrite)

<b>Bilinguisme et surdité</b>	<b>60 périodes</b>
Qu'est-ce qu'être bilingue ? Quelles sont les variétés de bilinguisme ? Quelle est l'originalité du bilinguisme LS/LE ? Quelle est l'originalité du bilinguisme sourd ? Comment enseigner le français écrit avec ou sans recours à la phonologie du français ?	
<b>Langues et écritures</b>	<b>60 périodes</b>
Qu'appelle-t-on oralité ? Qu'appelle-t-on 'écriture' ? Quels sont les différents systèmes d'écriture ayant existé et existant aujourd'hui ? Quels sont ceux qui existent pour les langues signées ? Comment décrire le rapport entre la LV et la LE (les LV et les LE) ? Que note l'écriture (la phonologie, la morphologie, la syntaxe, l'étymologie, etc.), en fonction des langues et des systèmes d'écriture ?	
<b>Langues et cultures</b>	<b>30 périodes</b>
Quelles sont les différences entre l'apprentissage du français comme langue maternelle (FLM) ou comme langue étrangère (FLE) ? Quels sont les liens entre l'apprentissage d'une langue et la culture véhiculée par cette langue et en particulier une langue signée ? Quelle est l'histoire des communautés sourdes ? Comment et pourquoi a eu lieu la reconnaissance des langues signées ? Quelles sont l'histoire de l'enseignement des LS, et l'origine de la création des signes officiels ?	

17

### 4<sup>e</sup> partie : Stages et séminaires

<b>Stages</b>	<b>18 périodes</b>
Stage d'observation (6 périodes) et stage actif (12 périodes) dans une école spécialisée ou en immersion en langue des signes	
<b>Séminaire de stages</b>	<b>12 périodes</b>
Préparation aux stages (4 périodes) Analyse de l'expérience des stages (8 périodes)	

v. Découpage du programme

Les quatre parties exposées ci-dessus représentent quatre modules de la formation pour un total de 480 périodes qui couvrent une durée totale de trois ans. Les modules se répartissent comme suit :

Modules	Axe thématique	Nombre de périodes
1	Langues	150
2	Linguistique et acquisition du langage	150
3	Bilinguisme sourd (Langue des signes / langue écrite)	150
4	Stages et séminaires	30
	<b>Total</b>	<b>480</b>

Les trois premiers modules sont « tournants ». Cela signifie qu'ils peuvent être suivis dans un ordre variable. Le quatrième module, consacré aux stages et séminaires, devrait toujours être suivi durant la deuxième année de formation, quels que soient les modules accomplis, afin d'assurer aux étudiants stagiaires un bagage minimum et la poursuite de la formation après l'expérience des stages. La souplesse de cette formule permet de pallier le problème du risque d'un nombre restreint d'inscriptions d'étudiants.

Année de formation	Possibilités d'agencement des modules			Nombre de périodes
Première	1	2	3	150
Deuxième	2	3	1	150+ 30 (module 4)
Troisième	3	1	2	150

Dans l'hypothèse où les modules ne seraient pas organisés cycliquement mais linéairement (1<sup>re</sup> année = 1<sup>er</sup> module, 2<sup>e</sup> année = 2<sup>e</sup> module, 3<sup>e</sup> année = 3<sup>e</sup> module), le contenu de chaque année devrait être réaménagé de façon à ce que chacune comporte des cours relatifs aux quatre parties thématiques. Cette répartition sera étudiée le cas échéant.

**c) Juillet – octobre 2010**

i. Annonce d'un Baccalauréat LSF

La proposition établie fin mai 2010 pour le programme de la formation adressée aux enseignants bilingues a été reprise par la Communauté française pour intégrer le projet d'un programme de formation dans le supérieur, un Baccalauréat LSF. L'idée initiale (cf. Annexe 4) était de combiner les 12 unités de formation existantes en Promotion sociale pour

l'apprentissage de la LSF, la formation pour les enseignants bilingues (les 480 périodes visées par cette recherche) et le CAP. Ce baccalauréat mènerait à trois débouchés : l'enseignement bilingue en immersion LS, l'enseignement de la LSF et l'accès au Master en interprétation.

Le 21 septembre 2010 a eu lieu une réunion entre notre équipe des FUNDP et Monsieur Vandeuren au cours de laquelle il est apparu que la combinaison des 12 unités de formation en LSF, des 480 périodes de la formation en bilinguisme et d'un CAP ne pouvait convenir pour mener uniformément aux trois débouchés visés. La proposition établie a été de prévoir deux filières distinctes : l'une menant au débouché d'enseignant de LSF et l'autre au Master en interprétation LSF-français. La formation adressée aux enseignants bilingues reste distincte de ces filières dans la mesure où elle implique par ailleurs une formation pédagogique à suivre dans des établissements menant à ce type de diplôme. La formation en « bilinguisme » garderait donc le statut de formation complémentaire de 480 périodes et ne constituerait pas à elle seule une filière complète. Cependant, les cours prévus pourraient être inclus dans les deux filières du Bac LSF et constituer ainsi un tronc commun à ces trois branches (les deux filières du Bac et la formation complémentaire), ce qui semble à la fois pertinent et économique.

La proposition de programme pour la formation des enseignants de LSF tient compte des indications reçues pour s'inscrire sous forme de filière au sein du Baccalauréat LSF. Cette proposition a été remise en date du 28 octobre 2010 (Annexe 3). Celle pour la formation des bacheliers en interprétation LSF tient également compte des indications reçues ; elle a été établie grâce à la collaboration de Madame I. Hulin et a été remise le 6 décembre 2010 (Annexe 5).

## ii. Colloque de l'Association Française pour la Lecture de novembre 2010

Le colloque organisé à Paris les 18 et 19 novembre 2010 par l'Association Française pour la Lecture sur la LSF dans l'accès des sourds à l'écrit a beaucoup insisté sur l'importance de pratiquer une langue signée de qualité afin de pouvoir analyser des textes français avec les élèves sourds. Sandra Recollon, enseignante sourde à Lyon, a expliqué comment, dans ses

cous en LSF, elle travaille sur les textes français dont le niveau de langue n'a pas été simplifié ni modifié. Les échanges qui ont lieu (en langue des signes) entre l'enseignant et les élèves sur le texte analysent le français : les synonymes, les nuances, les tournures de phrases et les expressions, etc. Le travail de la grammaire française se construit à partir de la lecture des textes.

Lors de ce colloque, l'accent a été mis sur la nécessité de se méfier de l'utilisation du français signé qui ne permettrait d'accéder ni au sens du message, ni à la structure de la langue (que ce soit le français ou la LS). En effet, comme l'a expliqué Brigitte Garcia, linguiste à Paris 8, cette modalité langagière se construit sur un mélange de deux syntaxes très et cela provoque des incohérences structurelles de langue. Dès lors, on comprend qu'il soit difficile voire impossible pour les enfants sourds d'acquérir, via la français signé, un bon niveau de langue, que ce soit en LS ou en français.

Perini a présenté le sujet de sa thèse. Celle-ci concerne la spécificité de l'écrit des sourds. A partir de ses travaux de recherche, Perini réfute l'hypothèse selon laquelle l'écrit des sourds serait influencé seulement par la LS. En effet, comme l'article « Normes en jeu et jeu des normes dans les deux langues en présence chez les sourds locuteurs de la Langue des Signes Française (LSF) » le souligne, l'étude de textes en français écrit de sourds non locuteurs de la LSF met en évidence certaines particularités des sourds qui relèveraient d'une modalité du traitement de l'information liée à la surdité elle-même (GARCIA et PERINI 2010 : 75-93). Ces auteurs insistent sur le fait que le bilinguisme des sourds est particulier et que l'écrit des sourds est un lieu de contact entre le français et la LSF (idem). La spécificité de ce bilinguisme réside dans le fait qu'il concerne une double compétence : la pratique d'une langue signée qui est une langue à tradition orale – dans le sens où elle ne s'écrit pas – et celle d'une langue vocale à tradition écrite. Cette langue vocale est difficilement accessible aux sourds dans son oralité et dans son écriture. Pourtant, elle est la langue majoritaire de la société et, par conséquent, les personnes sourdes sont en permanence en contact avec elle pour l'accès à l'information et à la communication avec les entendants.

#### 4. CONCLUSION

---

La recherche présentée ici a abouti à la proposition d'un programme de formation spécialisant les enseignants en cursus bilingue (LS – français). Tel qu'il est constitué, ce programme répond aux besoins des enseignants et prend en compte les recommandations tirées de l'expérience d'étrangers experts dans l'enseignement bilingue aux enfants sourds. La réflexion sur cette formation a également été étendue et articulée au travail mené en parallèle sur la constitution d'une formation de baccalauréat en langue des signes.

##### I. Intérêt de l'articulation entre la formation complémentaire et le Bac LSFB

Concevoir un Baccalauréat en deux filières (« enseignant de LSFB » et « interprète ») dont une partie des cours serait commune à la formation « bilinguisme » destinée aux enseignants en immersion semble être une option à la fois pertinente du point de vue économique et pratique (diminution des coûts en personnel et en locaux, concentration du public) mais aussi fort intéressante d'un point de vue formatif. En effet, l'ensemble du public de ces trois formations se rencontrerait pour une partie du programme, ce qui renforcerait la mixité Sourds/Entendants même dans la filière interprétation et, dès lors, augmenterait la qualité de la LS de l'ensemble des participants, démultipliant ainsi les bénéfices de cette formation pour chacun. Plus généralement, cette mixité et la qualité linguistique qui en découlerait participeraient largement à la qualité de la formation et donc à son succès.

La conception cohérente et l'ouverture (quasi) simultanée de ces trois formations sont une réelle occasion d'améliorer substantiellement la situation linguistique de la LSFB, d'offrir aux Sourds l'accès à une formation de qualité sur leur langue, d'améliorer la qualité des cours de LSFB donnés en Promotion sociale et de mettre fin à la situation de crise de l'interprétation en langue des signes en Communauté française. Plus fondamentalement encore, la construction coordonnée de ces formations contribuerait de manière certaine à la qualité de l'enseignement offert aux enfants sourds, que ce soit dans les cursus bilingues ou hors de ceux-ci. Les enjeux ne sont donc pas seulement linguistiques, mais aussi éducatifs et donc sociaux.

## II. Points à ne pas négliger

Le programme des cours à lui seul ne pourra toutefois pas être le seul garant de la qualité de ce tronc commun aux trois formations. Deux paramètres seront centraux : l'utilisation de la langue des signes et le recrutement des enseignants (Voir la fin de l'annexe 2).

De la consultation des experts et des enseignants, mais aussi en cohérence avec les objectifs visés par ces formations, il ressort la nécessité absolue que tous les cours de ce tronc commun soient donnés en langue des signes (éventuellement via interprétation dans les cas où l'enseignant ne peut s'exprimer directement en langue des signes) et que le français écrit soit utilisé pour tous les échanges non oraux. L'utilisation de la langue des signes dans tous les contextes oraux, entre enseignants et étudiants, entre entendants et sourds, participerait bien sûr à l'acquisition de cette langue, mais offrirait aussi la possibilité, rare mais ici idéale, de déployer les usages de la LSF dans des registres linguistiques élevés. Par ailleurs, c'est la seule solution pour que la formation puisse accueillir les Sourds et donc que la proportion d'un tiers de professionnels de culture sourde au sein des équipes enseignantes des programmes d'immersion en langue des signes puisse être atteinte, comme cela est exigé par le décret de janvier 2009.

22

Pour les premières années de vie de la formation en bilinguisme (et des deux filières associées du Bac LSF), il serait nécessaire de recruter le personnel enseignant parmi les personnes spécialisées et expérimentées, en Belgique et à l'étranger. On peut supposer qu'après une ou deux réalisations de l'ensemble de la formation, des jeunes pourront être recrutés comme enseignants à leur tour. Mais en attendant, le recrutement des enseignants sera d'autant plus délicat qu'il faudrait sans doute associer des professionnels issus de différents pays et combiner au mieux les différentes compétences. Il sera important de bien penser les modalités des appels à candidatures pour ces différents postes. L'équipe des FUNDP propose sa collaboration pour établir les critères de sélection des enseignants, pour constituer les jurys d'évaluation (incluant deux ou trois Sourds), pour suggérer des noms, voire pour participer aux entretiens. Pour ces quelques années de transition, il faudrait pouvoir compter sur un budget exceptionnel permettant d'engager des enseignants en Belgique et à l'étranger.



Par ailleurs, outre la rémunération des enseignants, il serait utile de prévoir l'engagement d'un ou de plusieurs coordinateurs : d'une part pour coordonner l'ensemble des trois formations et, d'autre part, au sein de chacune d'elles, pour coordonner les enseignements, les séminaires et les stages, les enseignants, les étudiants et les interprètes.

### **III. Budget exceptionnel**

La question du recrutement des enseignants est à la fois extrêmement importante pour donner aux formations envisagées ici le niveau de qualité qu'elles méritent et qui assureront leur succès, à court, moyen et long terme, mais c'est aussi sans doute l'une des questions les plus épineuses de ce projet. En effet, les personnes capables d'enseigner les matières prévues au programme, en tenant compte de la mixité du public sourd/entendant et, dans la majorité des cas, en s'adressant au public directement en langue des signes sont peu nombreuses. Cependant, elles existent, et il serait donc dommage de devoir s'en passer et de rater les objectifs de ce projet.

Il paraît nécessaire, dès lors, de trouver les moyens d'obtenir un budget exceptionnel d'impulsion, permettant d'ouvrir ces formations dans de bonnes conditions. Ce budget pourrait permettre d'engager des professeurs étrangers, de les rémunérer de manière suffisamment attractive, de rembourser leurs trajets et leur logement en Belgique lors de leurs interventions. Il serait aussi fortement appréciable que ce budget offre aux enseignants les plus investis la possibilité de faire un stage d'observation au sein de formations se donnant à l'étranger, comme à Visuel-LSF (Paris) pour les enseignants de langue des signes, par exemple.

### **IV. Un point pratique**

A moyen terme, la formation en bilinguisme est destinée à des futures enseignants en cursus bilingue, mais qui n'y travaillent pas encore. A court terme cependant, il faut supposer que des enseignants déjà engagés dans des cursus bilingues souhaiteront suivre la formation complémentaire.

Dès lors, il semble important de construire le calendrier des cours de façon à placer les cours spécifiques à la formation en bilinguisme (les 480 périodes) en fin de journée, le mercredi après-midi ou le samedi. Ces cours pourraient aussi être condensés durant certains congés scolaires, ce qui par ailleurs pourrait éventuellement faciliter la venue d'enseignants étrangers.

#### **V. Annnonce de l'ouverture de la (des) formation(s)**

L'idéal serait que l'information soit communiquée par écrit au moyen d'une lettre officielle et par le biais d'une vidéo qui explique le contenu de la lettre en LSFB. Cette lettre et cette vidéo seraient mises en ligne sur des sites Internet (celui de la Communauté française, celui de la LSFB, par exemple).

La filière « Enseignement de la LSFB » sera aussi ouverte au public entendant et donnera par conséquent accès au métier de professeur de LSFB aux entendants. La réaction de la communauté sourde pourrait être vive face à cela. En effet, le sourd – même diplômé – n'a pas un accès facile au monde du travail. Et dès lors qu'une nouvelle formation s'ouvrirait pour certifier des enseignants de langue des signes, les Sourds recevront assez difficilement l'idée que les postes d'enseignants de la LSFB leur échappent aussi. En effet, on sait que pour un établissement scolaire, il semble plus aisé d'engager un enseignant qui entend et parle la langue de la majorité. Or, d'un point de vue linguistique et cognitif, la LS est la langue naturelle des Sourds ; ce n'est pas seulement une langue sur laquelle ils travaillent et pour laquelle ils se passionnent, mais c'est aussi leur langue de pensée et dans laquelle ils communiquent dans leur vie privée avec la communauté sourde.

L'explication de l'interdiction légale d'insérer des critères discriminants dans des textes officiels en Communauté française pourrait anticiper toute contestation à l'égard de la mise en place de cette filière. La comparaison avec les professeurs de langues vocales diplômés mais non natifs serait un argument, même si la situation des langues vocales étrangères n'est pas en tous points transposable à la situation de la LSFB, vu notamment le fait qu'il n'y ait pas de « pays des Sourds », et que dès lors une immersion en LS n'est pas aussi facilement accessible pour un Entendant qu'une immersion dans une autre langue vocale.

Cependant, nous suggérons à la Communauté française, et nous insistons sur l'importance de ce point, d'étudier la possibilité légale de faire en sorte qu'un enseignant sourd détenteur du diplôme de professeur de LSFb puisse être prioritaire sur un poste par rapport à un entendant en possession du même titre.

Pour que l'information soit relayée auprès du public sourd et dans le milieu de la surdité, il faudrait contacter (en renseignant les liens vers la vidéo en LSFb) :

- les écoles spéciales pour sourds ;
- les centres d'accueil des familles d'enfants sourds et les centres de rééducation ;
- la FFSB et la FFSB-Jeunes qui assureront le relais vers les associations du milieu de la surdité.

Pour que l'information circule auprès du public entendant (dont particulièrement les enseignants et les étudiants) :

- la presse et Internet ;
- les filières d'enseignement dans les Hautes Ecoles (instituteur maternel, primaire et régendat, éducateur et puériculteur) ;
- les filières universitaires qui mènent à l'agrégation ;
- les écoles de Promotion sociale qui offrent des cours de LSFb ;
- les écoles du secondaire (pour informer les élèves de la fin du secondaire).

## 5. PERSPECTIVES POUR LA SUITE

---

La perspective de la construction de cette triple formation, à savoir la formation complémentaire en bilinguisme et les deux filières du Bac LSFb offrent beaucoup d'espoir de changements positifs pour le statut de la LSFb et pour la qualité de l'enseignement aux Sourds. Ces formations s'annoncent comme :

1. permettant aux Sourds d'accéder à une formation d'enseignement supérieur de 3 ans (futurs enseignants de LS), d'acquérir un niveau approfondi de connaissances théoriques et pratiques de la LSFb, de réflexion métalinguistique et didactique sur la LSFb afin d'améliorer la qualité des cours organisés en Promotion sociale ;
2. étant une opportunité pour tout locuteur signant (entendant ou sourd) de suivre une formation approfondie sur la LSFb même s'il ne se destine pas à l'enseignement ou à l'interprétation ;
3. formant des bilingues à l'enseignement en LSFb ;
4. menant les étudiants entendants au master en interprétation ;
5. ouvrant le métier d'enseignant de la LSFb en milieu scolaire.

26

---

A long terme, l'espoir est que cette formation permette une élévation significative de la qualité des cours de LS (UF 1 à 12) et du niveau des apprenants. Il serait bon de prévoir, en conséquence, dans plus ou moins trois ans, une révision du programme des UF 1 à 12.

Les points suivants offrent quelques pistes de réflexion pour penser et améliorer la situation de l'enseignement de la LSFb et de l'interprétation LSFb-français.

### I. L'enseignement de la LSFb

On s'attend à ce que l'ouverture du Bac LSFb amène, à moyen et long termes, des modifications touchant le métier d'enseignant de la LSFb.

### **a) Formation continuée pour les professeurs actuels de LSFB**

Il pourrait être bénéfique de prévoir un cycle de formation continuée pour les professeurs de LSFB déjà diplômés avec les critères actuels (UF 12 + CAP ou autre certificat pédagogique), qu'ils soient nommés ou non. Ce type de formation pourrait s'organiser selon deux modalités. La première serait l'accueil de la formation continuée au sein de la filière « Enseignants de LSFB » prévue dans le Bac LSFB. Ce procédé n'engendrerait pas de coûts supplémentaires et rentabiliserait le nombre de participants aux cours organisés durant les premières années. La deuxième voie serait une collaboration avec des programmes de formation à l'étranger. Cela impliquerait que la Communauté française puisse mettre à disposition un budget de financement pour l'inscription, le déplacement, le logement de quelques-uns de ses enseignants de LSFB au sein d'une formation diplômante pour le métier d'enseignant de LS à l'étranger. Il pourrait s'agir, par exemple, d'un cursus d'une dizaine de semaines de cours durant une année auprès de Visuel-LSF et Paris 8 (DPCU « Enseignement de la LSF pour un public entendant »). A long terme, le programme de la formation continuée serait remanié et adapté à la nouvelle situation générale de l'enseignement de la LSFB en Promotion sociale.

27

### **b) Métier de professeur de LSFB**

Puisqu'un cursus complet de trois ans formera les étudiants signeurs (sourds et entendants) à l'enseignement de la LSFB, il serait bon que le métier du professeur de LSFB puisse être promu par l'ouverture et la diversification de l'emploi : au sein des écoles de la Promotion Sociale (comme c'est actuellement le cas) mais aussi dans les écoles maternelles, primaires, secondaires et supérieures de la Communauté française. En milieu entendant, le professeur enseignerait la LSFB comme langue seconde tandis qu'en milieu sourd, il l'enseignerait comme langue première. Les professeurs sourds interviendraient auprès des enfants sourds afin de transmettre la langue signée. Les professeurs de LSFB diplômés par le Bac LSFB pourraient aussi intervenir dans les filières du Bac LSFB et la formation complémentaire des enseignants bilingues, ainsi que dans des postes d'accueil aux familles d'enfants sourds, comme présenté ci-dessous.

### **c) Accueil de la communauté sourde aux familles d'enfants sourds**

Une collaboration entre le cabinet de l'Enseignement de la Communauté française et le milieu associatif des Sourds pourrait permettre d'instaurer plusieurs lieux d'accueil en LSFB pour les familles entendant d'enfant sourd. Des dispositifs seraient mis en place pour que les Sourds, diplômés du métier d'enseignant de la LSFB, puissent enseigner la LSFB à ces familles tout en étant rémunérés comme professeurs. L'originalité de ces lieux serait leur capacité d'accueil des enfants sourds pendant que les parents suivent les cours de LSFB mais aussi des fratries entendant à qui seraient proposés des cours de LSFB et des activités en LSFB adaptés aux enfants et aux adolescents.

Ces dispositifs auraient l'avantage d'avoir pensé la didactique, la progression pédagogique, le programme des cours en fonction des besoins immédiats de la famille afin d'établir une communication directe avec leur enfant. De plus, l'organisation des cours serait adaptée : le mercredi après-midi, en soirée, le weekend et pendant les congés scolaires. Les enfants sourds rencontreraient dès lors des adultes sourds à qui ils pourraient s'identifier. Cet accueil par des Sourds pourrait contribuer à apaiser les craintes des familles confrontées à la découverte de la surdité de leur enfant et de toute la rééducation proposée (logopédie, audiométrie, implantation cochléaire et rééducation auditive). Les compétences linguistiques des enfants sourds en seraient certainement grandement augmentées, ce qui les rendrait d'autant plus réceptifs à l'enseignement en immersion en LSFB tel qu'organisé par le décret de janvier 2009 en Communauté française.

## **II. L'interprétariat français-LSFB et LSFB-français**

La réflexion sur la formation à adresser aux futurs interprètes afin de pallier la pénurie actuelle et d'assurer le relais entre le corps actuel des interprètes et celui des générations suivantes s'articule logiquement, selon nous, à deux autres types de réflexions : l'une sur la formation continuée des interprètes actuelles (point b), et l'autre sur les services d'interprétation (point c).

### **a) La formation des futurs interprètes (filière au sein du Bac LSFB)**

La filière Interprétation au sein du Bac LSFB donnerait accès directement au Master en Interprétation. Cependant, le Master en Interprétation doit encore être mis en place en Communauté française, par exemple en collaboration avec l'université de Lille. Le baccalauréat ne suffira pas en lui-même à former des nouvelles interprètes et ne pourra par conséquent pas délivrer le diplôme et le titre requis pour exercer ce métier en Belgique francophone.

Le métier d'interprète ne peut concerner que des personnes entendantes puisqu'il faut pouvoir entendre et parler la langue vocale (le français en l'occurrence). Par contre, des étudiants sourds bilingues pourraient très bien être intéressés par la formation elle-même, à l'exception des cours de pratique d'interprétation orale simultanée. La formation sur les deux langues et les techniques de traduction mèneraient ces étudiants sourds au métier de traducteur (texte français vers la LSFB et vice-versa). Des personnes sourdes avec ce type de compétences pourraient par la suite participer à la réflexion sur et à l'enseignement dans la formation complémentaire des enseignants bilingues et à la filière des interprètes du Baccalauréat.

### **b) La formation continuée**

Une formation continuée pour les interprètes qui travaillent depuis environ une vingtaine d'années serait urgente à mettre en place afin d'assurer la continuité entre le corps des interprètes actuel et celui à venir. En effet, les interprètes devraient accueillir les stagiaires et elles ont droit, elles aussi, à une formation qui n'existait pas il y a vingt ans. Leurs expériences et leurs compétences seraient nettement valorisées au regard de la population sourde et des responsables politiques de l'enseignement.

L'une des thématiques qu'il serait intéressant de voir figurer au programme d'une formation continuée pour les interprètes est, à titre d'exemple, celle de la position de l'interprète en milieu scolaire. Quelle place peut-il/doit-il prendre, entre l'adulte et l'enfant qu'il met en communication, ainsi qu'au sein de la classe ? Comment peut-il/doit-il garder sa stricte position d'interprète alors qu'il exerce dans un contexte d'apprentissage ? Comment peut-

il/doit-il adapter son rythme de traduction pour permettre à l'élève de suivre ce qui se dit dans le mode visuo-gestuel tout en lui donnant le temps et la liberté visuelle de prendre des notes ou de lire un document ?

### **c) Les services d'interprétation en région francophone de la Belgique (Bruxelles et Wallonie)**

La mise en place d'une formation continuée menant au métier d'interprète français-LSFB entraîne la question des services d'interprétation mis à disposition de la citoyenneté. Actuellement, la communauté sourde confrontée à une dramatique pénurie d'interprètes qui leur réduit l'accès à l'information et à une large majorité des secteurs de la vie. D'après les propos des interprètes, la plupart d'entre elles actuellement inscrites sur les listes des services du SISW et du SISB ont des contrats salariés auprès d'autres employeurs et ne sont presque jamais disponibles pour les demandes adressées à ces services bruxellois et wallon. Les nouveaux diplômés sont attendus avec impatience pour renforcer les services d'interprétation et, peut-être, voir ceux-ci développer leurs modalités de travail (par l'utilisation des nouvelles technologies permettant le travail à distance, par exemple) et se multiplier. Le développement des services devrait pouvoir se corréliser à une attention accrue aux postes de coordination des services et de gestion administrative (réception des demandes, organisation des horaires, des déplacements, des rémunérations), tâches qui actuellement rendent les services beaucoup moins efficaces qu'ils ne devraient l'être pour répondre à la demande.

L'espoir est aussi que les services d'interprétation subventionnés et reconnus se multiplieront afin que tout étudiant sourd trouve aisément et gratuitement de l'interprétation pour suivre les cours, séminaires et travaux de groupe inscrits dans son programme d'études. Hors du cadre scolaire, l'attente serait que tout citoyen sourd puisse trouver (gratuitement) et aisément un service d'interprétation pour ses rendez-vous médicaux, juridiques, administratifs, sociaux et culturels. Mais aussi que l'interprétation des Journaux Télévisés sur la RTBF soit assurée et de qualité et que la taille de l'image consacrée à la présence de l'interprète soit suffisamment grande pour que la langue des signes soit visible et reçue avec aisance.



Nous espérons également que l'ouverture de la formation initiale d'interprète LSFB puisse ouvrir le métier de traducteur sourd. Ce profil réunirait les compétences nécessaires pour constituer plusieurs pôles d'accueil en Belgique francophone où toute personne sourde pourrait se rendre pour demander la traduction signée d'un texte écrit en français (courrier administratif, information, brochure, dépliant, etc.) mais aussi la traduction en français écrit d'un discours produit en LSFB.

### **III. Un moment charnière**

L'ouverture et la coordination de la formation complémentaire en bilinguisme LSFB – français avec les deux filières du Bac LSFB peuvent constituer une étape décisive dans l'histoire de la LSFB, de son enseignement, de l'enseignement aux Sourds et de l'interprétation.

L'existence de formations de qualité dans ce domaine donnera des effets positifs et démultipliés qui amélioreront la situation de la Communauté des Sourds, ainsi que les relations entre cette communauté minoritaire et la majorité entendante. Nous pensons que l'investissement de la Communauté française dans la mise sur pied de l'ensemble des formations sera rapidement contrebalancé par la résolution d'une multitude de situations actuellement problématiques dans la Communauté des Sourds, qu'elles touchent à l'enseignement, aux soins de santé ou encore à l'intégration sociale et économique des Sourds. Cette réussite reposera à notre avis sur le respect des conditions de qualité présentées dans ce rapport (langues, modalités de l'accueil d'un public mixte Sourds/Entendants, profil des enseignants, principalement).

Nous espérons que toutes les réflexions nourries au fil de cette recherche contribueront à l'élaboration d'un projet de formation durable dans le domaine de la langue des signes en Communauté française. Et nous restons à la disposition du Cabinet du Ministère de l'Enseignement obligatoire pour la suite des étapes à venir dans la réalisation de cet ambitieux projet.

## 6. INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

---

BAKER A., VAN DEN BOGAERDE & CRASBORN O. (Eds.) (2003), *Cross-linguistic perspectives in sign language research, Selected papers from TISLR 2000*, International Studies on Sign Language and Communication of the Deaf, Volume 41, Signum.

BAKER A. & WOLL B. (Eds.) (2005), *Sign language acquisition*, Benjamins Current Topics, 14, John Benjamins Publishing Company.

BERTIN F & CUXAC C. (Coor.) (2003), *Langue des signes française (LSF), Enjeux culturels et pédagogiques*, La nouvelle Revue de l' AIS, Adaptation et intégration scolaires, 23, 3, Editions du Cnefei.

BERTIN F (Coor.) (2005), *Enseigner et apprendre en LSF : vers une éducation bilingue*, La nouvelle Revue de l' AIS, Adaptation et intégration scolaires, Hors série, juin, Editions du Cnefei.

COURTIN C. (coord.) (2007), *Comment peut-on être sourd ?*, Revue *Enfance*, juillet-septembre 3, PUF.

CUXAC C. (2000), *La langue des signes française (LSF), Les voies de l' iconicité*. Faits de langues, Revue de linguistique, n°15-16, Paris, Editions Ophrys.

DAIGLE D. & PARISOT A-M. (Dir.) (2006), *Surdit  et Soci t , Perspectives psychosociale, didactique et linguistique*, Collection Sant  et Soci t , Presses Universitaires du Qu bec.

DE HALLEUX C. et THOUA Y. (2009), « Ecole et Surdit  : des classes bilingues int gr es », Avant-propos in MEURANT L. et ZEGERS DE BEYL M. (Eds), *Dans les coulisses d' un enseignement bilingue (langue des signes – fran ais)   Namur. Le Groupe de r flexion sur la LSFB*, Presses Universitaires de Namur, 17-25.

DELAPORTE Y. (2002), *Les Sourds, c' est comme  a*, Editions de la Maison des Sciences de l' homme, Paris.

ENGBERG-PEDERSEN E. (1993), *Space in Danish Sign Language: The Semantics and Morphosyntax of the Use of Space in a Visual Language*, Hamburg, Signum-Press.

GARCIA B. et PERINI M. (2010), *Sourds et langues des signes : norme et variations*, « Langage & Société » n°131.

GIOT J. et MEURANT L. (Eds) (2006), *Ethique et implant cochléaire. Que faut-il réparer ?*, Presses Universitaires de Namur.

JANZEN T. (Ed.) (2005), *Topics in Signed Language Interpreting, Theory and Practice*, Benjamins Translation Library, 63, John Benjamins Publishing Company.

LADD P. (2003), *Understanding deaf culture, In search of deafhood*, Multilingual Matters LTD, Clevedon, England.

LIDDELL S. (2003), *Grammar, gesture, and meaning in American Sign Language*, Cambridge University Press.

LUCAS C. (Ed) (2001), *The sociolinguistics of Sign Languages*, Cambridge University Press.

33

MARSCHARK M, SPENCER P.E. (Eds.) (2003), *Deaf studies, language, and education*, Oxford Handbook, Oxford University Press.

MEURANT L. (2008), *Le regard en langue des signes. Anaphore en langue des signes française de Belgique (LSFB) : morphologie, syntaxe, énonciation*, Presses Universitaires de Rennes – Presses Universitaires de Namur.

MEURANT L. et ZEGERS DE BEYL M. (Eds) (2009), *Dans les coulisses d'un enseignement bilingue (langue des signes-français) à Namur. Le groupe de réflexion sur la LSFB*, Presses Universitaires de Namur.

MEYNARD A. (2008), *Surdit , l'urgence d'un autre regard, Pour un v ritable accueil des enfants Sourds*, Trames, Editions Er s.

MEYNARD A. (2010), *Soigner la surdit  et faire taire les Sourds, Essai sur la m dicalisation du Sourd et de sa parole*, Reliance, Editions Er s.

MONTRUL S.A. (2008), *Incomplete acquisition in Bilingualism, Re-examining the age factor*, Studies in Bilingualism, 39, John Benjamins Publishing Company.

MOTTEZ B. (2006), *Les Sourds existent-ils? Textes réunis et présentés par Andrea Benvenuto*, La Philosophie en commun, L'Harmattan.

PARASNIS I. (Ed.) (2004), *Cultural and language diversity ant the deaf experience*, Cambridge University Press.

PLAZA-PUST C. & MORALES-LÓPEZ E. (Eds.) (2008), *Sign bilingualism, Language development, interaction, and maintenance in sign language contact situations*, Studies in Bilingualism, 38, John Benjamins Publishing Company.

SALLANDRE M-A. et BLONDEL M. (Eds.) (2010), *Acquiring Sign Language as a First Language / Acquisition d'une langue des signes comme langue première: Numéro spécial de Language, Interaction and Acquisition 1:1* (2010).

SINTE A. (2010), « Quelle temporalité en langue des signes française de Belgique (LSFB) ? », in Douay, C. (Ed), *Système et chronologie*, Presses universitaires de Rennes, coll. Rivages linguistiques, 275-294.

THOUA Y., 2001, « L'implant cochléaire, pour un langage biologiquement correct » in LEBRUN J.-P. (dir.), *Les désarrois nouveaux du sujet*, Toulouse, Éditions Érès, 329-336.

THOUA Y., 2006, « Être sourd ou ne pas l'être », in GIOT J. et MEURANT L. (Eds), *Ethique et implant cochléaire, Que faut-il réparer ?*, Namur, Presses universitaires de Namur, 39 - 48.

<http://www.ecoleetsurdite.be>

## **7. ANNEXES**

---

**Annexe 1** : Projet de recherche (décembre 2009)

**Annexe 2** : Rapport intermédiaire (20 mai 2010)

**Annexe 3** : Ajouts au rapport intermédiaire du 20 mai 2010

**Annexe 4** : Bac LSFb : premier projet (M. Vandeuken, juillet 2010)

**Annexe 5** : Bac LSFb : proposition pour le programme de la « Filière Enseignants de LSFb » (octobre 2010)

**Annexe 6** : Bac LSFb : proposition pour le programme de la « Filière Interprétation LSFb-français » (document issu de la collaboration avec I. Hulin, P. Brillant et T. Haesenne, impliqués dans la réflexion sur la formation des interprètes et rédigé par I. Hulin, décembre 2010)

## I. **Annexe 1 : Projet de recherche (décembre 2009)**

### **Titre de la recherche**

*Deuxième phase* de la conception d'une formation complémentaire, spécialisant les enseignants qui se destinent à travailler dans un cursus bilingue (langue des signes – français) pour enfants sourds.

### **Promoteur de la recherche**

Laurence Meurant  
Chargé de recherches FRS-FNRS  
Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix (FUNDP), Namur  
Département de Langues et littératures françaises et romanes

61 rue de Bruxelles  
5000 Namur  
081/72.41.43 (tel)  
081/72.42.03 (fax)  
laurence.meurant@fundp.ac.be

### **Début de la recherche**

Janvier 2010 (la formation devant accueillir les premiers étudiants en septembre 2011).

36

### **Niveaux d'enseignement concernés par la recherche**

Maternel et primaire, en cursus bilingue (langue des signes – français) pour enfants sourds.

### **Nature de la recherche**

Conception d'une formation de spécialisation pour enseignants sourds et entendants, répondant aux termes du décret d'application du 23 janvier 2009 concernant l'immersion en langue des signes dans l'Enseignement Ordinaire.

Composition du programme des enseignements, des objectifs, des compétences à atteindre et de la méthodologie. Suite à une première phase (2009) consacrée à l'élaboration scientifique du travail (étude des expériences étrangères en la matière et des conditions de leur adaptation en Communauté française), *la deuxième phase visera la mise en place concrète de la formation* (programme, profil des enseignants, etc.).

## Description synthétique du projet de recherche

### Problématique

Le *principe d'un enseignement bilingue* pour les enfants sourds – c'est-à-dire, chez nous, en langue des signes et en français – est celui que préconisent tous ceux (pédagogues, linguistes, Sourds et Entendants) qui reconnaissent que les enfants sourds n'ont au départ aucun trouble de l'intelligence ni aucun trouble relationnel qui soit le fait de leur surdit . Et que, d s lors, ils sont capables d'apprendre tout ce que les programmes scolaires proposent pour des enfants consid r s comme psychologiquement et intellectuellement normaux. Le principe du bilinguisme repose sur ce constat que la langue des signes est une langue   laquelle les Sourds ont spontan ment acc s (ils l'ont eux-m mes cr e, au m me titre que les Entendants ont cr e les langues orales et y ont acc s). L'hypoth se du bilinguisme est qu'en exposant les enfants sourds   cette langue, pour toutes les activit s scolaires, ils pourront, dans cette langue, acqu rir tous les savoirs et atteindre toutes les comp tences de l'enseignement fondamental ordinaire, et notamment la lecture et l' criture de la langue de la majorit  entendante et, le plus souvent, des familles des enfants, en l'occurrence le fran ais.

La *mise en  uvre* de ce projet scolaire implique l'engagement d'enseignants ayant les comp tences requises par ce bilinguisme. C'est- dire que, outre les comp tences p dagogiques, une tr s bonne ma trise des deux langues est indispensable ; et qu'une habilet    passer d'une langue   l'autre,   comparer l'une et l'autre,   traduire de l'une   l'autre est plus que n cessaire.

Les *comp tences linguistiques* des candidats sont le plus souvent insatisfaisantes : la ma trise du fran ais par les Sourds est tr s lacunaire ; le niveau de langue des signes des entendants, m me dipl m s dans cette langue, reste insuffisant par rapport   ce qu'exige, du point de vue linguistique, la vie d'une classe de l'enseignement fondamental ordinaire. Quant   l'exercice du bilinguisme lui-m me,   savoir cette capacit    jongler dans le passage d'une langue   l'autre, aucun (pas m me les Sourds qui sont charg s en Communaut  fran aise d'enseigner la langue des signes) n'a pu, dans aucun cursus, se l'approprier.

La *n cessit  de travailler cette comp tence* (impliqu e en fait dans les m tiers de l'interpr tation, de l'enseignement de la langue des signes et de l'enseignement du fran ais aux Sourds) est rendue criante, en Communaut  fran aise, depuis la cr ation du projet scolaire bilingue, in dit, que soutient l'asbl Ecole et Surdit    Namur. En effet, l'un des objectifs de ce projet scolaire est que les enfants sourds puissent lire le fran ais. Or, la plupart d'entre eux n'ont pas l'usage du fran ais   l'oral. D s lors, l'apprentissage de la lecture consiste, dans ce cas de bilinguisme particulier,   l'apprentissage de la lecture d'une langue que les enfants ne parlent pas. Cette situation est si originale (la langue dite, la langue qui se pratique   l'oral, c'est la langue des signes, une langue gestuelle et qui ne s' crit pas ; et la langue   lire est le fran ais, langue dont la plupart des enfants n'ont pas l'usage   l'oral) qu'elle implique de la part des enseignants eux-m mes un travail de familiarisation et de pens e sur tout ce que ce bilinguisme implique dans le quotidien de la classe et dans le d tail des objectifs d'apprentissage : des connaissances sp cifiques   ce bilinguisme particulier paraissent indispensables.

Les *b n ficiaires* d'une formation sp cialis e dans ce bilinguisme seront, au premier titre, les enseignants qui se destinent   professer dans un cursus bilingue pour enfants sourds ; mais les interpr tes, les professeurs de langue des signes et l'ensemble des  ducateurs, au sens large, qui enseignent aux enfants sourds y recevront des connaissances et des comp tences cruciales pour leur profession et inexistantes dans les cursus existant aujourd'hui en Communaut  fran aise.

Il pourrait être envisagé que cette formation puisse partager un tronc commun avec la formation en interprétation. Si la Communauté française le souhaite, cette réflexion pourrait être menée entre l'équipe de recherche namuroise (FUNDP) et la cellule responsable de la formation des interprètes.

## **Objectifs de la recherche**

La recherche proposée ici aura pour objet de poursuivre la conception d'une formation en « bilinguisme langue des signes – français » répondant aux nécessités exposées ci-dessus. Suite à la *première phase* du travail (février – novembre 2009), consacrée à l'élaboration scientifique du projet, à savoir :

- faire un état des lieux des compétences, des manques et des besoins des destinataires de la formation ;
- étudier les formations qui auraient été établies ailleurs et, le cas échéant, les conditions de leur adaptation en Communauté française ;
- définir les objectifs de la formation à créer ;

il s'agira, pour cette *deuxième phase*, de :

- spécifier les compétences à atteindre, à différents niveaux, par les participants ;
- établir le programme (cours, séminaires, travaux pratiques) et d'étudier son volume horaire et l'organisation du calendrier ;
- préparer la réalisation de ce programme (définition des profils des enseignants, des langues d'enseignement pour les différents cours, séminaires et travaux pratiques, organisation pratique de la coprésence entre public sourd et public entendant, articulation entre cette formation et la formation des interprètes, etc.) ;
- informer le public de la mise en place de la formation.

Suite aux contacts établis en 2009 avec les collègues étrangers (Suédois, Français, Hollandais et Anglais), différentes types de rencontres sont d'ores et déjà programmées pour poursuivre le travail en s'inspirant de l'expérience de nos voisins européens : une visite d'une semaine de Mme Kristina Svartholm aux FUNDP et dans les classes bilingues namuroises, et un workshop à Nimègue.

## **Profil du/de la/des chercheur(es)**

Les qualités requises pour la réalisation de cette recherche sont

- la connaissance de la problématique (du milieu de la surdité, de l'enseignement aux Sourds, des exigences d'un projet bilingue) ;
- une bonne connaissance du français et de la langue des signes ;
- des compétences en linguistique et en pédagogie ;
- la possibilité de prendre des contacts avec l'étranger (maîtrise minimale de l'anglais et du néerlandais) ;
- la possibilité de rédiger des dossiers administratifs en français.

Les deux personnes qui se sont engagées dans la première phase du travail, en 2009, poursuivaient la recherche, sous la guidance de L. Meurant. Il s'agit d'Aurélie Sinte (FUNDP, Namur, assistante doctorante en linguistique) et de Marie Zegers de Beyl (diplômée de Paris 8 en pédagogie et linguistique de la langue des signes et étudiante en dernière année de Master en langues et littératures romanes en 2009-2010).



## **Données budgétaires**

### Charges salariales

1/4 ETP (1 an), pour Marie Zegers de Beyl : 9. 000 euros.

### Frais de fonctionnement

Documentation (livres, revues, frais de bibliothèque) : 500 euros

Activités scientifiques (inscription à des séminaires, conférences, échanges scientifiques à l'étranger etc.) :

500 euros

Voyages scientifiques (invitation d'experts étrangers, visite d'experts (Stockholm, Toulouse, Nimègue), etc.) :

10 000 euros

### Total

**20 000 euros**

### Numéro de compte :

Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix

Rue de Bruxelles 61

5000 Namur

**350-000001-23**

Communication : « Compte 9565 Langue des signes »

---

## II. Annexe 2 : Rapport intermédiaire (20 mai 2010)

### **Formation « Bilinguisme Langue des signes – français » Rapport intermédiaire : 20 mai 2010**

Ce rapport intermédiaire de la deuxième phase de la recherche « Conception d'une formation complémentaire, spécialisant les enseignants qui se destinent à travailler dans un cursus bilingue (langue des signes – français) pour enfants sourds » comprend les éléments qui, selon les membres de l'équipe de recherche semblent nécessaires pour la mise en place d'une formation de qualité et adaptée au contexte linguistique, culturel et professionnel de l'enseignement en immersion en langue des signes.

Les propositions qui sont faites dans ce rapport sont le fruit non seulement de la lecture de la littérature sur le sujet, mais aussi de la rencontre d'une spécialiste suédoise de la question (Mme K. Svartholm) et d'entretiens individuels avec des gens de terrain impliqués dans l'enseignement aux enfants sourds.

Les propositions concernent 1° les modalités de l'organisation de cette formation, 2° le contenu du programme, 3° la découpe du programme en modules et 4° le profil des enseignants à rechercher.

Dans ce document, LS signifie 'langue des signes', LSFb signifie 'langue des signes de Belgique francophone' et LV signifie 'langue vocale'.

40

#### **1. OBJECTIFS DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION**

##### Contexte

L'éducation des enfants sourds dans des classes d'immersion en langue des signes implique une situation linguistique et pédagogique inédites. Les enseignants doivent pouvoir enseigner toutes les matières scolaires en langue des signes, y compris, ce qui est capital, la lecture et l'écriture du français. Ces enseignants doivent donc pouvoir compter sur une excellente maîtrise de la langue des signes, en plus de leurs compétences de pédagogues.

Mais l'expérience montre (et notamment les dix années de travail d'Ecole et Surdité à Namur) que ces compétences en langue des signes et en matière de pédagogie ne suffisent pas à rendre les enseignants prêts à enseigner dans des classes d'immersion. En effet, des compétences spécifiques ne se trouvent pas dans les cursus existants, et principalement celles qui touchent

- à leurs capacités de locuteurs bilingues : pouvoir passer sans cesse d'une langue à l'autre, expliquer dans une langue le fonctionnement de l'autre, pouvoir comparer la grammaire d'une langue avec celle de l'autre, traduire un texte d'une langue à l'autre, etc. ;
- à leur connaissance de l'originalité du bilinguisme qui concerne les Sourds : à savoir le bilinguisme entre une langue signée qui ne s'écrit pas mais qui est la langue des échanges et du dialogue à l'oral et une langue à lire, le français, dont la plupart des enfants n'ont pas l'usage à l'oral.

## Compétences visées

Les deux grands types de compétences énoncées ci-dessus seront visés par la formation complémentaire en « bilinguisme langue des signes – français » :

- des **compétences linguistiques**, renforçant le bilinguisme des participants et les rendant experts dans le passage entre la langue des signes et le français écrit et dans la comparaison des deux langues ;
- des **connaissances linguistiques** sur le « bilinguisme sourd » et sur la particularité d'apprendre à lire et écrire via l'apprentissage d'une langue écrite qui n'est pas celle que l'on pratique à l'oral.

## Public visé

Les bénéficiaires de cette formation spécialisée seront, au premier chef, les enseignants qui se destinent à professer dans un cursus d'immersion en langue des signes. Mais d'autres professionnels travaillant avec des enfants sourds (interprètes, professeurs de langue des signes, éducateurs, etc.) pourraient y recevoir des connaissances et des compétences cruciales pour leur profession et inexistantes dans les cursus organisés aujourd'hui en Communauté française.

Il est primordial que le public de cette formation puisse autant être composé de Sourds que d'Entendants. En effet, il a été reconnu comme nécessaire<sup>5</sup> que les équipes éducatives des classes en immersion en langue des signes soient composées au moins à un tiers d'enseignants de culture sourde. Les élèves sourds, les collègues entendants et les adultes sourds eux-mêmes ont tout à gagner de la présence d'adultes sourds ayant reçu une formation adéquate dans les équipes pédagogiques des classes d'immersion en langue des signes.

Dès lors, il est nécessaire que les langues de travail pour cette formation soient la langue des signes (LSFB) et le français écrit. La première pour tous les échanges oraux (cours, questions, explications, présentations orales, etc.) et la seconde pour tous les échanges écrits (notes de cours, courriers, travaux écrits, etc.). L'utilisation exclusive de ces deux langues dans cette répartition, si elle est une condition nécessaire pour que la formation puisse accueillir des Sourds, participe également fortement au renforcement des compétences des Sourds comme des Entendants dans les deux langues. Concrètement, les cours devront donc être donnés en langue des signes ou, à défaut, devront être interprétés en langue des signes.

## Prérequis

Des compétences minimales dans les deux langues doivent être exigées au départ de la formation, tant pour assurer la possibilité même des enseignements (en langue des signes et en français écrit) que pour assurer le niveau de compétence des futurs diplômés.

En langue des signes : on estime que le niveau minimal nécessaire pour l'entrée dans la formation est celui de l'UF7 en langue des signes (dans l'enseignement de Promotion sociale), et qu'il est nécessaire que les participants aient obtenu le certificat de réussite de l'UF12 avant la fin de la formation en « bilinguisme langue des signes – français ». Cependant, il paraît important de prévoir

<sup>5</sup> Décret portant organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire et modifiant la réglementation de l'enseignement, Section 3bis, Article 13bis.

la possibilité pour un candidat de faire valider ses compétences comme équivalentes à celles des niveaux susmentionnés.

En français : les candidats devront posséder à l'entrée une maîtrise du français écrit leur permettant de lire et de comprendre un texte. Si certains candidats présentent, à l'entrée, un niveau de maîtrise du français non suffisant, il pourrait être admis à la formation moyennant le suivi d'une formation complémentaire en français (avec des compétences à atteindre nécessairement pour pouvoir obtenir le certificat de réussite de la formation bilingue langue des signes – français).

Dans tous les cas, les candidats devront présenter l'épreuve d'entrée pour pouvoir être admis à la formation.

### Epreuve d'entrée

Une épreuve d'entrée sera organisée. Elle portera sur la maîtrise de la langue des signes (LSFB) et du français écrit. L'objectif est d'assurer une homogénéité minimale dans le public en matière de maîtrise des deux langues et d'informer l'équipe pédagogique de la formation du niveau des participants dans les deux langues qui sont à la fois les langues de travail et les langues visées par les apprentissages. A cette fin, on suggère que pour réussir cette épreuve et être admis à la formation, les candidats devront obtenir un résultat de minimum 60% dans chacune des langues, avec une moyenne de 70% pour les deux langues. On propose une épreuve de ce type :

Langue des signes :

- Compréhension d'un discours de 5 minutes présenté sur une vidéo (pouvoir répondre en LSFB à des questions sur ce discours, après un seul visionnement de la vidéo).
- Expression : récit en LSFB d'une histoire présentée sur un support de type « bande dessinée »
- Discussion spontanée avec le jury visant à démontrer la connaissance qu'a le candidat du monde de la surdité (personnalités, vie culturelle, etc.).

Français :

- Compréhension d'un texte d'une page extrait d'une revue de vulgarisation scientifique (pouvoir répondre en LSFB à des questions sur ce texte, après un temps limité de lecture).
- Expression : écrit de +/- 10 lignes à propos d'un thème choisi parmi trois thèmes proposés.
- Grammaire : évaluation de la correction d'une courte série de phrases en français et, le cas échéant, correction des phrases concernées.

Le jury de cette épreuve devra être constitué de personnes maîtrisant toutes la langue des signes. Au minimum trois personnes seront nécessaires : la première ayant les compétences spécifiques pour évaluer le français, la deuxième ayant les compétences spécifiques pour évaluer la langue des signes et la troisième ayant les compétences spécifiques pour évaluer les deux langues.

## 2. CONTENU DU PROGRAMME

L'ensemble du programme de la formation comporte quatre parties distinctes. Chacune se définit par un axe thématique propre.

### 1<sup>re</sup> partie : Langues

<b>Langue des signes (LSFB) : cours de perfectionnement</b>	<b>40 périodes</b>
Quelles sont les caractéristiques générales de la LSFB (en morphologie, syntaxe, pragmatique et stylistique) ? Quels sont les dialectes en Belgique francophone et comment se caractérisent-ils ?	
<b>Français : cours de perfectionnement</b>	<b>40 périodes</b>
Quelles sont les caractéristiques générales du français (en morphologie, syntaxe, pragmatique et stylistique)	
<b>Etude comparative de la LSFB et du français</b>	<b>30 périodes</b>
Sur quelques points choisis, comment peut-on décrire comparativement les deux langues (auxiliaires, discours rapporté, dérivation, etc.) ? Travail à partir de corpus oraux (LS et LV) et à partir de textes (LS en vidéo et LV à l'écrit + écrits de Sourds) ; genres discursifs et registres de langue variés.	
<b>Traduction LSFB-français</b>	<b>40 périodes</b>
Traduction, dans les deux sens, de textes et de discours variés	

43

### 2<sup>e</sup> partie : Linguistique et acquisition du langage

<b>Notions de linguistique générale</b>	<b>70 périodes</b>
Qu'est-ce que parler ? Qu'est-ce que parler une langue ? Qu'est-ce que la norme, la variation et l'évolution d'une langue ? Que trouve-t-on dans les dictionnaires et comment les articles de dictionnaires et quels sont les critères qui guident l'organisation sémantique (types de dictionnaires et modes de construction) Comment évolue une langue et quel impact cela a-t-il sur les locuteurs de cette langue ? Quels sont les rapports entre linguistique, grammaire et grammaire scolaire ? Comment se caractérise l'histoire de l'enseignement en général et du français en particulier ?	
<b>Acquisition du langage et enseignement des langues</b>	<b>80 périodes</b>
Quelles sont les caractéristiques de l'acquisition du langage chez les Entendants de parents Entendants, chez les Entendants de parents Sourds, chez les Sourds de parents Sourds et chez les Sourds de parents Entendants ? Quelles sont les variétés des situations linguistiques dans lesquelles grandissent les enfants sourds ?  + Séminaires d'enseignement du français (avec interventions d'invités extérieurs issus du terrain) Enseignement du français langue maternelle (8 périodes) Enseignement du français langue étrangère (8 périodes)	

**3<sup>e</sup> partie : Bilinguisme sourd LS/LE (langue écrite)**

<b>Bilinguisme et surdité</b>	<b>60 périodes</b>
<p>Qu'est-ce qu'être bilingue ? Quelles sont les variétés de bilinguisme ?          Quelle est l'originalité du bilinguisme LS/LE ? Quelle est l'originalité du bilinguisme sourd ?          Comment enseigner le français écrit avec ou sans recours à la phonologie du français ?</p>	
<b>Langues et écritures</b>	<b>60 périodes</b>
<p>Qu'appelle-t-on oralité ?          Qu'appelle-t-on 'écriture' ? Quels sont les différents systèmes d'écriture ayant existé et existant aujourd'hui ?          Quels sont ceux qui existent pour les langues signées ?          Comment décrire le rapport entre la LO et la LE (les LO et les LE) ? Que note l'écriture (la phonologie, la morphologie, la syntaxe, l'étymologie, etc.), en fonction des langues et des systèmes d'écriture ?</p>	
<b>Langues et cultures</b>	<b>30 périodes</b>
<p>Quelles sont les différences entre l'apprentissage du français comme langue maternelle (FLM) ou comme langue étrangère (FLE) ?          Quels sont les liens entre l'apprentissage d'une langue et la culture véhiculée par cette langue et en particulier une langue signée ?          Quelle est l'histoire des communautés sourdes ? Comment et pourquoi a eu lieu la reconnaissance des langues signées ? Quelles sont l'histoire de l'enseignement des LS, et l'origine de la création des signes officiels ?</p>	

44

**4<sup>e</sup> partie : Stages et séminaires**

<b>Stages</b>	<b>18 périodes</b>
<p>Stage d'observation (6 périodes) et stage actif (12 périodes) dans une école spécialisée ou en immersion en langue des signes</p>	
<b>Séminaire de stages</b>	<b>12 périodes</b>
<p>Préparation aux stages (4 périodes)          Analyse de l'expérience des stages (8 périodes)</p>	

### 3. DÉCOUPAGE DU PROGRAMME

Les quatre parties exposées ci-dessus représentent quatre modules de la formation pour un total de 480 périodes qui couvrent une durée totale de trois ans. Les modules se répartissent comme suit :

Modules	Axe thématique	Nombre de périodes
1	Langues	150
2	Linguistique et acquisition du langage	150
3	Bilinguisme sourd (Langue des signes / langue écrite)	150
4	Stages et séminaires	30
	<b>Total</b>	<b>480</b>

Les trois premiers modules sont « tournants ». Cela signifie qu'ils peuvent être suivis dans un ordre variable. Le quatrième module, consacré aux stages et séminaires, doit toujours être suivi durant la deuxième année de formation, quels que soient les modules accomplis, afin d'assurer aux étudiants stagiaires un bagage minimum et la poursuite de la formation après l'expérience des stages.

La souplesse de cette formule permet de pallier le problème du risque d'un nombre restreint d'inscriptions d'étudiants.

Année de formation	Possibilités d'agencement des modules			Nombre de périodes
Première	1	2	3	150
Deuxième	2	3	1	150+ 30 (module 4)
Troisième	3	1	2	150

Dans l'hypothèse où les modules ne seraient pas organisés cycliquement mais linéairement (1<sup>re</sup> année = 1<sup>er</sup> module, 2<sup>e</sup> année = 2<sup>e</sup> module, 3<sup>e</sup> année = 3<sup>e</sup> module), le contenu de chaque année devrait être réaménagé de façon à ce que chacune comporte des cours relatifs aux quatre parties thématiques. Cette répartition sera étudiée le cas échéant.

45

### 4. PROFILS DES ENSEIGNANTS

En fonction des différents cours proposés pour constituer le programme de la formation, voici les profils des professionnels attendus pour assurer les enseignements. Des appels à candidatures devront être largement diffusés, en Belgique, en France et dans d'autres pays européens. Les responsables de cette recherche restent disposés à suggérer des noms de personnes à contacter et à collaborer aux entretiens d'embauche qui auront lieu.

#### **Coordination de la formation**

Un(e) coordinateur(trice) qui suit l'ensemble de la formation sur le plan pédagogique ; organisation de l'épreuve d'entrée, suivi des stages, suivi du contenu des cours, suivi du travail des interprètes, coordination avec les invités extérieurs, etc..

**Profil** - *bilingue français écrit/LS (LSF, LSFB ou autre)*  
 - *détenteur d'un diplôme de second cycle universitaire ou de haute école*  
 - *détenteur d'un diplôme pédagogique (CAP, AESS, CAPAES,...)*

<b>Interprétation</b>
Deux interprètes français/LSFB : deux interprètes attitrées (c'est-à-dire toujours les deux mêmes) pour l'interprétation des cours éventuels, mais aussi pour toutes les situations d'interprétation (entre enseignants, étudiants, entre écoles pour les stages, etc.)
<b>Profil</b> - détenteur d'un diplôme d'interprétation français/LS

1<sup>re</sup> partie : Langues

<b>Langue des signes (LSFB) : cours de perfectionnement</b>
Un professeur de LSFB
<b>Profil</b> - de culture sourde - détenteur d'un certificat/diplôme de LSFB - détenteur d'un diplôme pédagogique - disposant d'une expérience professionnelle permettant d'appréhender un groupe composé de Sourds et d'Entendants.
<b>Français : cours de perfectionnement</b>
Un professeur de français
<b>Profil</b> - capable d'enseigner en LS - enseignant de français - disposant d'une expérience professionnelle permettant d'appréhender un groupe composé de Sourds et d'Entendants.
<b>Etude comparative de la LSFB et du français</b>
<b>Profil</b> - capable d'enseigner en LS - linguiste compétent dans le domaine de la comparaison des langues en général et de la comparaison de la LSFB et du français en particulier (possibilité de répartition de ces deux domaines sur deux titulaires différents)
<b>Traduction LSFB-français</b>
<b>Profil</b> - interprète ou traducteur

46

2<sup>e</sup> partie : Linguistique et acquisition du langage

<b>Notions de linguistique générale</b>
<b>Profil</b> - linguiste - de préférence familier de la LS et de la surdité - de préférence capable d'enseigner en LS



<b>Acquisition du langage</b>
<b>Profil</b> - linguiste spécialiste de ce domaine - de préférence familier de la LS et de la surdit� - de pr�f�rence capable d'enseigner en LS
<b>S�minaires d'enseignement du fran�ais (FLM et FLE)</b>
<b>Profil</b> - linguiste et/ou didacticien - de pr�f�rence familier de la LS et de la surdit� - de pr�f�rence capable d'enseigner en LS - capable de coordonner le s�minaire et les enseignements de la formation ; capable d'organiser l'intervention d'invit�s-experts ext�rieurs (non n�cessairement concern�s par les questions de surdit� et de langue des signes)

3<sup>e</sup> partie : Bilinguisme sourd langue des signes / langue  crite

<b>Bilinguisme et surdit�</b>
<b>Profil</b> - (psycho)linguiste et/ou didacticien et/ou psychologue (de l'�ducation) - de pr�f�rence familier de la LS et de la surdit� - de pr�f�rence capable d'enseigner en LS
<b>Langues et �critures</b>
<b>Profil</b> - linguiste - de pr�f�rence familier de la LS et de la surdit� - de pr�f�rence capable d'enseigner en LS
<b>Langues et cultures</b>
<b>Profil</b> - linguiste, historien, didacticien ou anthropologue - n�cessairement familier de la LS et de la surdit� - de pr�f�rence capable d'enseigner en LS

47

4<sup>e</sup> partie : Stages et s minaires

<b>S�minaire de stages</b>
<b>Profil</b> - didacticien - n�cessairement familier de la LS et de la surdit� - n�cessairement capable d'enseigner en LS

## 5. CONCLUSIONS

Les responsables de cette recherche se rendent compte que les propositions formulées ici comportent certains enjeux qui sont peut-être difficiles à mesurer pour celui qui n'est pas familier des questions de surdit  et de langue des signes. Elles se tiennent donc bien s r   disposition des lecteurs de ce rapport pour toute explication suppl mentaire.

Par ailleurs, les chercheuses savent que des contraintes diverses (et notamment administratives, juridiques, etc.) imposeront de reformuler certaines de ces propositions pour les rendre effectives. Elles proposent, le cas  ch ant, leur collaboration pour les remaniements n cessaires. Elles soulignent aussi   nouveau leur int r t   participer au recrutement des enseignants, tant pour sugg rer des personnes que pour participer aux entretiens.

**III. Annexe 3 : Ajouts au rapport intermédiaire du 20 mai 2010**

Tous les cours de cette filière seraient dispensés en LSFB

**Pré-requis**

1. Diplôme d'enseignant : régendat (en enseignement maternel ou primaire, en enseignement secondaire inférieur), l'agrégation en enseignement secondaire supérieur, ou encore le CAP
2. Diplôme de l'UF 12 en LSFB ou un titre équivalent

**Compétences et connaissances linguistiques : 450 périodes**

A	LANGUES	Langue des signes (LSFB) cours de perfectionnement	40 périodes
		Français : cours de perfectionnement	40 périodes
		Etude comparative de la LSFB et du français	30 périodes
		Traduction LSFB – français	40 périodes
B	LINGUISTIQUE ET ACQUISITION DU LANGAGE	Notions de linguistique générale	70 périodes
		Acquisition du langage et enseignement des langues	80 périodes
C	BILINGUISME SOURD	Bilinguisme et surdit�	60 p�riodes
		Langues et �critures	60 p�riodes
		Langues et cultures	30 p�riodes

49

**Module facultatif de 60 p riodes en commun avec la filiere « Professeurs de LSFB »**

- Maîtrise grammaticale de la LSFB : approfondissement : Exercices pratiques : 30 p riodes
- Pratique de la LSFB : exercices pratiques : 30 p riodes

**Formation au cursus scolaire bilingue (LS-français) : 30 p riodes**

- Stages : 18 p riodes
- S minaire de stages : 12 p riodes

IV. **Annexe 4 : Bac LSFB : premier projet (M. Vandeuken, juillet 2010)****BACHELIER EN LANGUE DES SIGNES****Formation langue des signes : 1200 périodes – UF1 →UF12****1. Compétences et connaissances linguistiques : 450 périodes**

A	LANGUES	Langue des signes (LSFB) cours de perfectionnement	40 périodes
		Français : cours de perfectionnement	40 périodes
		Etude comparative de la LSFB et du français	30 périodes
		Traduction LSFB - français	40 périodes
B	LINGUISTIQUE ET ACQUISITION DU LANGAGE	Notions de linguistique générale	70 périodes
		Acquisition du langage et enseignement des langues	80 périodes
C	BILINGUISME SOURD	Bilinguisme et surdit�	60 p�riodes
		Langues et �critures	60 p�riodes
		Langues et cultures	30 p�riodes

**2. Professeur langues des signes : 510 p riodes**

1	L�gislation et mise en perspective du m�tier d'enseignant	30 p�riodes
2	Psychop�dagogie de base	120 p�riodes
3	Didactique appliqu�e au cours Langue des signes	150 p�riodes
4	Stage insertion milieu des sourds	30 p�riodes
5	Stage d'activit�s professionnalisantes	120 p�riodes
6	Epreuve int�gr�e	60 p�riodes

**3. Formation pour les enseignants souhaitant travailler dans un cursus bilingue (LS-fran ais)**

Les UF mentionn s en 2. A, B et C plus :

- Stages : 18 p riodes
- S minaire de stages : 12 p riodes

**V. Annexe 5 : Bac LSF : proposition pour le programme de la « Filière Enseignants de LSF » (octobre 2010)**

L'enseignement de la LSF organisé au sein des 12 UF existantes permet aux personnes intéressées d'apprendre la LSF en tant que langue étrangère ou seconde. Jusqu'à présent, ce qui mène au métier d'enseignant de LSF est le certificat de l'UF12 combiné à un titre en pédagogie (agrégation, régentat ou CAP). Il n'existe pas encore de formation de type métalinguistique et pédagogique spécifiquement centrée sur les particularités de la LSF et menant aux compétences d'enseignement de cette langue comme langue étrangère ou seconde. Les propositions faites ici visent à pallier ce manque : en offrant un programme adressé aux personnes dont la LSF est la langue maternelle ou première et destiné à les rendre aptes à enseigner la LSF comme langue étrangère ou seconde.

Du point de vue linguistique, l'apprentissage de la LSF (les 12 UF déjà organisées en Promotion Sociale) n'est pas suffisant en soi pour les Sourds et les entendants issus de parents sourds puisque ceux-ci se retrouvent en milieu d'élèves qui apprennent la langue elle-même, alors qu'eux connaissent la LSF comme langue maternelle (langue naturelle, très bonne maîtrise). Les futurs enseignants de LS ont besoin d'acquérir sur la LSF des connaissances métalinguistiques afin de pouvoir l'enseigner. Ces connaissances sont notamment nécessaires pour répondre aux questions des élèves qui cherchent à comparer la LS avec le français.

Du point de vue didactique, il est nécessaire d'ajouter aux formations pédagogiques déjà offertes en Communauté Française un volet consacré à la pédagogie spécifique de l'enseignement d'une langue signée. Jusqu'à présent, l'enseignement de la LSF s'organise essentiellement sur des listes de vocabulaire (même si quelques écoles/enseignants procèdent autrement, comme à Marie Haps ou au CREE). Ce fait n'est pas étonnant dans la mesure où les enseignants de LS n'ont pas reçu de formation métalinguistique sur leur langue signée. Par exemple, la théorie de l'iconicité du linguiste Cuxac s'est répandue parmi les enseignants de LSF suite aux invitations de l'équipe des enseignants sourds de LSF de Visuel-LSF et de celle des linguistes de Paris 8. Cependant, la maîtrise de ces structures reste un sujet assez tabou dans la communauté sourde de Belgique francophone. L'iconicité (et la maîtrise de ses structures de transfert) est un des lieux grammaticaux où s'évalue le niveau de maîtrise de la LSF sur le continuum français signé – langue des signes. Il semble que des enseignants sourds aient une compréhension approfondie de la LSF et de la théorie de l'iconicité mais que n'ayant jamais été formés linguistiquement à cette langue (langue apprise comme langue maternelle ou au fil de leurs contacts quotidiens avec les Sourds), ils ne se sentent pas à l'aise pour l'enseigner. L'enseignement conçu sur des listes de vocabulaire semble dès lors plus balisé.

Dans la filière « enseignants de LSF », il s'agit avant tout et surtout de former le signeurs natifs, les personnes de culture sourde dont les Sourds eux-mêmes à l'enseignement de leur langue naturelle. Une condition nécessaire pour que l'enseignement de la LSF soit de qualité est qu'une majorité des professeurs de LSF soient des personnes sourdes, de culture sourde ou des entendants signeurs natifs issus de parents sourds.

### Programme schématique

Cette filière se destine à former les professeurs de LSFB à ces deux situations :

- L'enseignement de la LSFB en tant que langue étrangère à un public d'enfants, d'adolescents ou d'adultes francophone ne connaissant pas la LS (ce public peut aussi bien être des personnes entendantes ou des personnes sourdes n'ayant jamais eu de contact avec la communauté signante)
- L'enseignement de la LSFB en tant que langue naturelle à un public d'enfants, d'adolescents ou d'adultes sourds et CODAS

Tous les cours de cette filière devront être donnés en LSFB

**2 285 périodes**

#### **4. Formation langue des signes : 1200 périodes – UF1 →UF12**

Pour accéder à la filière « Enseignants de LSFB », les étudiants devraient avoir réussi l'épreuve de l'UF12 ou le présenter dans l'année. Ce qui impliquerait que l'horaire des cours des 3 années soit organisé en fonction de cela.

#### **5. Compétences et connaissances linguistiques : 340 périodes (ces cours sont inclus dans la filière des enseignants bilingues : voir les explications dans le document « Rapport intermédiaire de mai 2010 »)**

52

A	LANGUE	Langue des signes (LSFB) cours de perfectionnement	40 périodes
B	LINGUISTIQUE ET ACQUISITION DU LANGAGE	Notions de linguistique générale	70 périodes
		Acquisition du langage et enseignement des langues	80 périodes
C	BILINGUISME SOURD	Bilinguisme et surdité	60 périodes
		Langues et écritures	60 périodes
		Langues et cultures	30 périodes

#### **6. Formation spécifique aux futurs professeurs de LSFB : 745 périodes (présentation dans le document joint)**

##### A. LINGUISTIQUE : 120 PÉRIODES

1. Maîtrise grammaticale de la LSFB : approfondissement : Exercices pratiques : 30 périodes
2. Pratique de la LSFB : exercices pratiques : 30 périodes
3. Introduction à l'étude linguistique de la LSFB : 30 périodes
4. Introduction à la traduction de la LSFB vers le français (et vice-versa) : 30 périodes

##### B. PÉDAGOGIE : 360 PÉRIODES

1. Législation et mise en perspective du métier d'enseignant : 30 périodes

2. Formation générale à la didactique : 120 périodes
3. Formation générale à la différence entre l'enseignement d'une langue étrangère et l'enseignement sur une langue première (maternelle ou naturelle) : 60 périodes
4. Formation spécifique à l'enseignement de la LSF : 150 périodes

C. PSYCHOPÉDAGOGIE : 80 PÉRIODES

1. Formation générale en psychologie pour les futurs enseignants : 30 périodes
2. Gestion de la rencontre interculturelle (en général + spécifiquement en milieu de la surdité): 30 périodes
3. Psychologie de l'enfant : développement de l'enfant : 20 périodes
4. Psychologie de l'adolescent : particularités de cette période de vie : 20 périodes

D. STAGES (AUPRÈS D'ENFANTS, ADOLESCENTS OU ADULTES): 45 PÉRIODES

1. Stage d'observation: 15 périodes avec remise d'un rapport de stage
2. Stage de pratique: 15 périodes avec supervision d'un maître (enseignant expérimenté)
3. Séminaires de stage : 15 périodes

E. ÉCLAIRAGES HISTORIQUES SUR LA SITUATION DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE : 70 PÉRIODES

1. Histoire de l'éducation des enfants sourds (en Europe et spécifiquement en Belgique) : 30 périodes
2. Histoire de l'enseignement de la LSF (les avancées politiques et le monde associatif) : 20 périodes
3. Histoire de l'accueil médical et politique (institutionnel) de la surdité et de l'enfant sourd en Belgique (étudier la situation en Flandres, à Bruxelles et en Wallonie): 20 périodes

53

F. FRANÇAIS : 70 PÉRIODES

Selon les compétences des étudiants en français : suivre l'un de ces modules

1. FRANÇAIS (BON NIVEAU À L'ENTRÉE) : (cfr. les cours dispensés aux 3 programmes en même temps : la formation complémentaire pour les enseignants bilingues et les 2 filières, celle des Enseignants de LSF et celle de l'Interprétation LSF-français)
  - Cours de perfectionnement : 40 périodes
  - Etude comparative du français et de la LSF : 30 périodes
2. FRANÇAIS (NIVEAU MOYEN À L'ENTRÉE) : Il est indispensable que ce cours soit donné directement en LS par un enseignant expérimenté dans l'enseignement du français adressé aux Sourds.
  - Approfondissement des compétences d'écriture et de lecture du français (notamment en syntaxe): 40 périodes

- Culture française: le patrimoine littéraire: 30 périodes

### Programme détaillé

A. LINGUISTIQUE
-----------------

#### **1. Maîtrise grammaticale de la LSFB : Approfondissement sous forme d'exercices pratiques (une partie peut être consacrée à l'observation de séquences « vidéo » montrant des discours signés en LSFB et une autre partie à la pratique des élèves)**

- Exercices de pratique sur les structures de transfert (TT/F, TP, TS, DT)
- Exercices de pratique sur l'organisation spatiale en LS pour construire son discours : l'évocation de l'espace en LS (par exemple : description de l'intérieur d'une maison ou des déplacements des personnages dans un récit)
- Exercices de pratique sur l'utilisation de l'espace comme organisation grammaticale de tout discours en LS (travail sur une variété de genres discursifs et de registres linguistiques)

#### **2. Pratique de la LSFB (sous formes d'exercices pratique)**

Ce volet s'inscrit dans une logique de perfectionnement de la pratique de sa langue, comme nous les francophones avons suivi des cours de français durant tout notre parcours scolaire avec des exercices de rédaction, de dissertations, de lecture, de compte-rendu, d'analyse de texte, etc.

Exercices visant à ce que chaque signeur puisse travailler en LSFB :

- la clarté de ses propos
- la rhétorique
- l'organisation de son discours
- le rythme
- les différents registres de langue
- les différents types de discours
- dissocier ce qui relève du grammatical et du style personnel
- etc.

#### **3. Introduction à l'étude linguistique de la LSFB**

Etant donné qu'en Belgique francophone il existe des travaux consacrés à la linguistique de la LSFB, les enseignants de la LS s'y intéressent ou s'interrogent à ce sujet.

- Qu'est-ce que la linguistique ? La langue ? Le langage ?
- Pourquoi existent-ils des divergences entre les théories sur les LS ? Etude de la notion de corpus, de méthodologie de récolte des données ; étude de la démarche



qui consiste à choisir une approche théorique et une position de départ parmi toutes les différentes théories qui existent en linguistique.

- Présentation des recherches abouties sur la LSFb (au fur et à mesure que l'équipe des linguistes étudiant la LSFb s'agrandit, chaque linguiste viendrait présenter sa thèse ou quelques points tirés de cette dernière).

#### **4. Introduction à la traduction LSFb-français :**

Sensibiliser les futurs enseignants aux particularités différentes entre le français et la LSFb. La réflexion part toujours de la LSFb (ce qui différencie peut-être ce cours de celui prévu dans la formation bilingue où les élèves sont au départ tous des bilingues).

<b>B. PEDAGOGIE</b>
---------------------

En supplément à la formation générale de didactique propre à tout cursus menant au titre de pédagogue, il faudrait ajouter pour les futurs professeurs de LSFb un volet consacré à la spécificité de l'enseignement de la LSFb.

- 1. Législation et mise en perspective du métier d'enseignant** (discipline prévue sur le document du projet de juillet 2010 établi par la Communauté française)

- 2. Formation générale à la didactique (ce contenu est probablement prévu dans le point 2 « psycho-pédagogie de base » sur le document du 'bachelier en langue des signes' de la Cf)**

- Qu'est-ce qu'enseigner ?
- Quelles sont les différentes méthodes pédagogiques existantes ?
- Comment construire un cours ? définition des buts et des objectifs et de la manière de procéder.
- Comment créer ses fiches pédagogiques ?
- Comment gérer un groupe d'apprenants ?
- Comment évaluer ?

- 3. Formation générale à la différence entre l'enseignement d'une langue étrangère et celui d'une langue première (maternelle ou naturelle)**

- Concepts : langue maternelle, langue naturelle, langue cible, langue première, langue étrangère.
- Les différents niveaux d'acquisition d'une langue : détachée de sa langue première ou encore attachée, etc.

- Qu'est-ce qu'apprendre/enseigner une langue à un adulte maîtrisant déjà sa langue maternelle (et peut-être plusieurs).
- Quelle est la différence entre l'enseignement d'une langue comme langue maternelle et comme langue étrangère ?
- Contact avec les manuels d'apprentissage des langues (analyser quelques manuels FLE pour se rendre compte de la diversité des progressions pédagogiques, des méthodes d'apprentissage mais aussi relever ce qu'il y a de commun).

#### **4. Formation spécifique à l'enseignement de la LSFB (cfr. L'exemple de Visuel qui est tout-à-fait détaché du français signé et qui amène directement les apprenants vers les structures spécifiques de la LS)**

- Comment enseigner une langue signée ? Etude de diverses méthodes existantes.
- Quelle progression didactique organiser ?
- Comment construire des supports pédagogiques adéquats pour l'enseignement d'une LS ?
- Quels outils pédagogiques utiliser pour l'enseignement de la LS (dessin, infographie, vidéo, caméra, projection, images, etc.) ?
- Comment utiliser la technologie pour construire des supports pédagogiques ou pour concevoir ses leçons ?
- Evaluation des apprenants et auto-évaluation de l'enseignant.
- Quelle est l'histoire de l'enseignement de la LSFB ?
- Comment adapter son enseignement de la LS selon le type de public (parents et familles d'enfants sourds ; professionnels du milieu de la surdité ; ou des personnes entendant désirant apprendre la LS qui est pour eux, au départ, comme une langue étrangère à laquelle ils s'intéressent) ?

### C. PSYCHOPEDAGOGIE

#### **1. Psychologie**

Formation de base et générale en psychologie pour les enseignants

#### **2. Rencontre interculturelle : Gestion en tant que professeur sourd ou CODA (Child Of Deaf Adults) d'un groupe d'élèves entendants ou d'un groupe d'élèves sourds hétérogène**

- Qu'est-ce que la rencontre interculturelle ?
- Comment gérer le besoin naturel qu'ont les élèves entendants à communiquer vocalement pendant les cours de LS pour les amener dans la communication signée?

- Comment gérer les relations entre apprenants (si un conflit éclate entre les apprenants non touchés de la même manière par la surdité au sujet de l'implant ou de la langue première à donner aux enfants sourds : un instituteur d'élèves sourds ne réagira pas de la même manière qu'un parent, par exemple).
- Comment gérer les relations entre les Sourds issus de l'enseignement spécialisé et ceux issus de l'enseignement ordinaire ? Ceux qui ont grandi parmi des camarades sourds ou exclusivement en milieu entendant ? Ceux qui bénéficient de l'implant cochléaire et ceux qui n'en bénéficient pas ?

### **3. Psychologie de l'enfant**

Développement de l'enfant : formation générale pour les enseignants qui travailleront auprès d'enfants (en maternel ou en primaire).

### **4. Psychologie de l'adolescent**

Les particularités de cette période de vie : formation générale pour les enseignants qui travailleront auprès des élèves du secondaire.

## D. STAGES

1. **Stages d'observation (15 périodes)** avec remise d'un rapport de stage
2. **Stages de pratique (15 périodes)** auprès d'un maître de stage
3. **Séminaires de stage**

Préparation aux stages (5 périodes) et analyse de l'expérience de stage (10 périodes)

57

## E. ÉCLAIRAGES HISTORIQUES SUR LA SITUATION DE LA COMMUNAUTE SOURDE

### **1. Histoire de l'éducation des enfants sourds**

De la Renaissance jusqu'au début du XXI<sup>e</sup> siècle : Donner une formation générale sur l'histoire par laquelle est passée l'éducation adressée aux enfants sourds en Europe.

Aborder ces points suivants :

- La méthode oraliste vs. la méthode gestuelle
- La méthode française de l'Abbé de l'Épée et son évolution avec ses successeurs (Sicard, Bébien : méthode bilingue, etc.)
- Le développement du Sport et des associations au XIX<sup>e</sup> siècle
- Le Congrès de Milan en 1880 et ses conséquences tout au long du XX<sup>e</sup> siècle
- Importation de la méthode française aux USA par le déménagement de L. Clerc

- Le Réveil des Sourds en France
- La situation actuelle de l'enseignement en Europe (fermeture des écoles spéciales pour élèves sourds, intégration individuelle ou collective, création de classes bilingues)
- L'implant cochléaire qui se développe au sein des générations d'enfants de plus en plus éloignés de la communauté des adultes sourds
- Le lien entre l'enseignement adressé aux enfants sourds et la rééducation audio-phonatoire

## **2. Histoire de l'enseignement de la LSFb**

- La création des signes officiels vs. la récolte des dialectes de LSFb.be
- Leurs différentes méthodes d'enseignement : avantages et inconvénients tant pour les enseignants que pour les apprenants : analyse et réflexion
- Observation de la qualité de la LSFb véhiculée dans les cours de LS

## **3. Histoire de l'accueil médical et politique (institutionnel) de la surdité et de l'enfant sourd en Belgique**

De 1830 jusqu'aux années 2010 :

- Ce qui est inscrit dans les décrets
- Ce qui a été mis en place au sein de la Communauté sourde
- La mise en place de projet d'enseignement bilingue. Etude de questions telles que « Qu'est-ce qui définit l'enseignement bilingue : la présence seule de la LS parmi les élèves et le personnel d'adultes sourds dans l'établissement, les signes accompagnant la voix des enseignants, la simple présence d'un enseignant sourd signant, celle d'un cours de LS ou encore le projet de l'établissement ? ». Etude de la philosophie du projet d'Ecole et Surdité en comparaison avec celle des écoles spécialisées et des Centres accompagnant les élèves sourds en intégration.
- Réflexion à partir des textes de Mottez, Meynard et Thoua sur la situation d'accueil des enfants sourds

## F. FRANÇAIS

En fonction de leur niveau en français, les étudiants choisiraient l'un de ces deux modules. Ceux qui auraient un bon niveau à l'entrée du Bac LSFb pourraient suivre deux des cours prévus dans le programme de la formation complémentaire aux enseignants bilingues. Par contre, ceux qui auraient un niveau moyen pourraient suivre l'autre module, ce qui leur permettrait d'améliorer leur niveau du français lu et écrit afin qu'ils se sentent plus à l'aise devant un public francophone.

### 1. Français (bon niveau à l'entrée)

(cfr. la formation complémentaire pour les enseignants bilingues)

- Cours de perfectionnement
- Etude comparative du français et de la LSF

Ce module permettrait aux futurs enseignants de LSF de participer à la formation des futurs interprètes et traducteurs, d'améliorer leurs compétences en traduction s'ils sont bilingues français-LSF, de pouvoir aborder avec leurs élèves apprenants de la LSF des textes de haut niveau en français pour veiller à leur acquisition de la structure en LSF lors de leur expression sur le contenu du texte lu.

### 2. Français (niveau moyen à l'entrée)

- Approfondissement des compétences d'écriture et de lecture du français (notamment en syntaxe)
- Culture française. L'objectif de ce cours est d'ouvrir l'esprit critique des futurs professeurs de LSF en abordant avec eux le patrimoine littéraire, la situation des écrivains étrangers qui écrivent en français, les traductions françaises (la différence entre un texte rédigé ou traduit en français), les différents genres mais aussi les différents types de discours, les registres en français, la notion du synonyme, etc.

L'espoir est que le Baccalauréat LSF 1) permettra aux Sourds d'accéder à une formation de type 3 ans (futurs enseignants de LS): qu'il leur permette d'acquérir un niveau approfondi de théorie et de pratique sur la LSF, de réflexion métalinguistique et didactique sur la LSF afin d'améliorer la qualité des cours de LSF organisés en Promotion sociale, 2) sera une opportunité pour tout locuteur signant (entendant ou sourd) de suivre une formation approfondie sur la LSF même s'il ne se destine pas à l'enseignement ou à l'interprétation, 3) formera les bilingues à l'enseignement en LSF, 4) mènera les étudiants entendants au master en interprétation, 5) ouvrera le métier d'enseignant de la LSF en milieu scolaire.

A long terme, l'espoir est que cette formation ait pour conséquence une élévation significative de la qualité des cours de LS (UF 1→12) et du niveau des apprenants. Il serait bon de prévoir, en conséquence, dans ± 3 ans une révision du programme des UF 1→12.

**VI. Annexe 6 : Bac LSF : proposition pour le programme de la « Filière Interprétation LSF-français » (décembre 2010)**

Document issu de la collaboration avec I. Hulin, P. Brillant et T. Haesenne, impliqués dans la réflexion sur la formation des interprètes, et rédigé par I. Hulin

Cette filière se destine à former les traducteurs de LSF et les candidats interprètes qui souhaiteraient accéder au master en interprétation LSF

Tous les cours apparaissant sur fond gris sont communs à la filière « enseignants LSF »

Tous les cours soulignés pourraient être proposés par des filières universitaires ou supérieures déjà en fonction (décret du 12 novembre 2008).

TOTAL Périodes : 2270

**1. Formation langue des signes : 1200 périodes – UF1 →UF12**

Pour accéder à la filière « traduction de LSF », les étudiants devraient avoir réussi l'épreuve de l'UF12 ou le présenter dans l'année. Ce qui impliquerait que l'horaire des cours des 3 années soit organisé en fonction de cela.

**2. Formation commune aux filières « enseignants LSF et traducteurs LSF »**

**A. LINGUISTIQUE : 170 PÉRIODES**

1. Notions de linguistique générale : 70 périodes
2. Introduction à l'étude linguistique de la LSF : 30 périodes
3. Introduction à la traduction de la LSF vers le français (et vice-versa) : 30 périodes
4. Bilinguisme et surdit  :40 p  riodes

**B. ECLAIRAGES HISTORIQUES SUR LA SITUATION DE LA COMMUNAUT   SOURDE : 30 PERIODES**

**3. Formation sp  cifique    la fili  re traducteurs LSF**

A. COURS GENERAUX : 270 P (tous ces cours pourraient   tre suivis soit dans une facult   universitaire soit dans l'enseignement sup  rieur (fili  re bac traduction interpr  tation langues orales) > sans c  t suppl  mentaire

- A. Psychologie : 30 p  riodes
- B. Introduction au droit et droit public : 30 p  riodes
- C. Droit civil : 30 p  riodes
- D. Initiation esth  tique : 30 p  riodes
- E. Sciences   conomiques : 30 p  riodes

- F. Droit commercial et droit social : 30 périodes
- G. Histoire : 30 périodes
- H. Problèmes scientifiques et techniques : 30 périodes
- I. Informatique : 30 périodes

B. COURS TRADUCTION : 120 PERIODES

- a. Synthèse : 30 périodes
- b. Prise de notes et consécutives : 30 périodes
- c. Traduction A > B : 30 périodes
- d. Traduction B > A : 30 périodes

C. FRANÇAIS : 180 PERIODES (tous ces cours pourraient être suivis soit dans faculté universitaire soit dans enseignement supérieur (filière bac traduction interprétation langues orales) > sans coût supplémentaire

- a. Lexicologie et phraséologie: 30 périodes
- b. Grammaire : 30 périodes
- c. Pratique de l'écrit : 30 périodes
- d. Expression pensée orale : 30 périodes
- e. Expression pensée écrite : 30 périodes
- f. Stylistique française : 30 périodes

D. STAGE : 240 PERIODES

- a. Stage d'insertion socio-professionnel/ 120 périodes
- b. Stage d'activités professionnalisantes : 120 périodes

E. EPREUVE INTEGREE : 60 périodes

Ce bac filière « traduction LSF » coûterait donc peu de périodes en sus des formations existantes et permettrait l'accès au master en interprétation de Lille ou à un futur master mis en place en Belgique.

Un avantage serait d'ouvrir le Bac « LANGUE DES SIGNES » à un plus grand nombre de candidats de 18 ans (porteurs CESS) se destinant à devenir interprètes en LSF.

## Détail des cours

### COURS GENERAUX

#### Psychologie

**2 crédits : 30h**

##### *Objectifs*

Donner une information de base sur les champs d'application de la psychologie au départ des thèmes abordés.

##### *Compétences*

Posséder les connaissances fondamentales.

Connaître les domaines de spécialité et leur terminologie : comprendre les domaines et sous-domaines de connaissance et utiliser leur terminologie à bon escient.

##### *Contenu du cours*

Le normal et le pathologique : critères de Duyckaerts, psychoses et névroses, théories explicatives (mécanistes, psychanalystes, analyse transactionnelle). Le langage : développement normal, bilinguisme (théorie de Boileau, théorie d Osgood). La mémoire : matière et mémoire (Bergson), les trois types de mémoire, oubli et pathologies. La psychologie industrielle : les modèles de leadership, la sélection professionnelle.

62

#### Introduction au droit et au droit public

**3 crédits : 30 h**

##### *Objectifs*

Le cours ambitionne d'offrir aux étudiants, d'une part, une appréhension du phénomène juridique dans son ensemble, en les initiant aux notions fondamentales du droit. D'autre part, le cours leur fait découvrir le système institutionnel belge, tout en apprenant à utiliser les textes juridiques et à y poser un regard critique, afin qu'ils aient une vision claire de l'environnement constitutionnel dans lequel ils vivent et seront amenés à travailler

##### *Compétences*

Se comporter de manière autonome et responsable au sein d'une collectivité, qu'elle soit académique ou professionnelle ; être capable d'en reconnaître les normes ; pouvoir s'y intégrer.

Savoir communiquer par écrit. Maîtriser les différents aspects de la communication écrite.

Utiliser ses facultés d'analyse et de synthèse ; faire preuve d'esprit critique et de capacité de réflexion.



Maitriser le transfert de messages: comprendre un message en langue source (langue de la discipline, en ce compris le langage graphique et mathématique) et le restituer de manière adéquate dans la langue cible.

Posséder les connaissances fondamentales.

Comprendre les langues disciplinaires.

Maitriser sa langue maternelle.

Connaître les cultures et s'ouvrir au monde. Maitriser la culture de la langue maternelle comme celles des langues d'apprentissage et celles des personnalités importantes (philosophes, économistes, hommes politiques, sociologues, etc.).

Connaître les domaines de spécialité et leur terminologie : comprendre les domaines et sous-domaines de connaissance et utiliser leur terminologie à bon escient.

Savoir utiliser les outils et techniques. Maitriser les techniques de traduction et d'interprétation ; les outils informatiques et la technologie propres.

### *Contenu du cours*

Le cours est subdivisé en deux parties.

La première partie est une introduction au droit. On y brosse un tableau général des types de normes juridiques. On étudie ensuite comment les classer dans les différentes branches du droit existantes. Certaines branches du droit, telles que le droit international, reçoivent une approche plus approfondie. Enfin, on analyse les institutions, belges et internationales, chargées d'appliquer ces normes juridiques.

La deuxième partie est consacrée au droit public belge. On y étudie les composantes de l'Etat ainsi que son organisation. A cette occasion, on approfondit le principe de la séparation des pouvoirs en abordant des problématiques telles que les modes de désignation des parlementaires ou les règles de succession au trône. On analyse ensuite la structuration de l'Etat, en étudiant le fédéralisme belge au travers de l'étude du fonctionnement et des compétences communautés et des régions. Enfin, on étudie la réglementation de l'Etat ainsi que les contrôles juridiques mis en place pour assurer la bonne application des normes.

## **Droit civil**

**2 crédits : 30 h**

### *Objectifs*

Faire acquérir aux étudiants la maîtrise de la terminologie juridique, la capacité de comprendre un raisonnement juridique et d'utiliser les textes juridiques, essentiellement le Code civil.

Rendre l'étudiant attentif aux nombreuses applications du droit dans la vie quotidienne ; lui permettre de décoder, à partir du droit, des prises de positions politiques (ex : questions éthiques, relations internationales, ..).

Au terme du cours l'étudiant doit être capable de comprendre les principaux mécanismes du droit civil (à partir de quand une « personne » existe-t-elle pour le droit, quels sont ses droits, ..., qu'est-ce qu'un contrat de vente, obligations des parties...) et pouvoir répondre à des questions concrètes concernant ces mécanismes et notions. Par ailleurs l'étudiant doit être capable de comprendre le contenu d'une décision juridique qu'il découvre pour la première fois et de commenter un fait d'actualité juridique

### *Compétences*

Se comporter de manière autonome et responsable au sein d'une collectivité, qu'elle soit académique ou professionnelle ; être capable d'en reconnaître les normes ; pouvoir s'y intégrer.

Savoir communiquer par écrit. Maitriser les différents aspects de la communication écrite.

Utiliser ses facultés d'analyse et de synthèse ; faire preuve d'esprit critique et de capacité de réflexion.

Maitriser le transfert de messages: comprendre un message en langue source (langue de la discipline, en ce compris le langage graphique et mathématique) et le restituer de manière adéquate dans la langue cible.

Posséder les connaissances fondamentales.

Comprendre les langues disciplinaires.

Maitriser sa langue maternelle.

Connaître les domaines de spécialité et leur terminologie : comprendre les domaines et sous-domaines de connaissance et utiliser leur terminologie à bon escient.

Savoir utiliser les outils et techniques. Maitriser les techniques de traduction et d'interprétation ; les outils informatiques et la technologie propres.

### *Contenu du cours*

Les personnes et leurs droits, la nationalité, les obligations, les règles de preuve, les contrats de mandat, bail et vente.

### **Initiation esthétique**

**3 crédits: 30 heures**

### *Objectifs*

Sensibilisation de l'étudiant à l'image : voir, comprendre, apprécier.

Acquisition d'un bagage terminologique et culturel permettant d'analyser une toile et de la remettre dans son contexte.

### *Compétences*

Posséder les connaissances fondamentales.

Connaître les cultures et s'ouvrir au monde. Maîtriser la culture de la langue maternelle comme celles des langues d'apprentissage et celles des personnalités importantes (philosophes, économistes, hommes politiques, sociologues, etc.).

### *Contenu du cours*

Approche analytique de la peinture : la couleur, la composition, le discours critique. Panorama historique de la peinture moderne : Cézanne, Fauvisme, Cubisme, Surréalisme, Abstraction. Approche de l'image semi-mobile (la bande dessinée) et mobile (le cinéma).

## **Sciences économiques**

**3 crédits : 30 heures**

65

### *Objectifs*

Connaissance des grandes étapes de l'histoire économique, de concepts économiques, de théories économiques, de lois économiques,...

Compréhension de la démarche, du raisonnement économique, des théories, de "problématiques" économiques...

Esprit scientifique : analyse, synthèse, nuance, critique, créativité, vision systémique de la réalité économique...

### *Compétences*

Se comporter de manière autonome et responsable au sein d'une collectivité, qu'elle soit académique ou professionnelle ; être capable d'en reconnaître les normes ; pouvoir s'y intégrer.

Savoir communiquer par écrit. Maîtriser les différents aspects de la communication écrite.

Utiliser ses facultés d'analyse et de synthèse ; faire preuve d'esprit critique et de capacité de réflexion.

Maîtriser le transfert de messages: comprendre un message en langue source (langue de la

discipline, en ce compris le langage graphique et mathématique) et le restituer de manière adéquate dans la langue cible.

Posséder les connaissances fondamentales.

Comprendre les langues disciplinaires.

Maîtriser sa langue maternelle.

Connaître les cultures et s'ouvrir au monde. Maîtriser la culture de la langue maternelle comme celles des langues d'apprentissage et celles des personnalités importantes (philosophes, économistes, hommes politiques, sociologues, etc.).

Connaître les domaines de spécialité et leur terminologie : comprendre les domaines et sous-domaines de connaissance et utiliser leur terminologie à bon escient.

Savoir utiliser les outils et techniques. Maîtriser les techniques de traduction et d'interprétation ; les outils informatiques et la technologie propres.

### *Contenu*

Formation générale de base en économie.

Découverte de l'économie de manière systématique et systémique afin de se familiariser avec la "langue économique" : sa terminologie, ses concepts, ses modes d'expression ... Cette découverte se fait au travers des thèmes suivants: l'économie, les faits économiques, l'histoire économique, la géographie économique, les indicateurs économiques, les doctrines économiques, la politique économique et enfin les sciences économiques.

### **Droit commercial et droit social**

**3 crédits: 30 heures**

### *Objectifs*

Rendre intelligible la structure négociée du droit social belge et les grands enjeux qui la traversent. Familiariser l'étudiant avec le droit du contrat de travail. Un accent particulier est mis sur la spécificité de la terminologie (congés, préavis, indemnités complémentaires, indemnités compensatoires,...).

### *Compétences*

Posséder les connaissances fondamentales.

Connaître les domaines de spécialité et leur terminologie : comprendre les domaines et sous-domaines de connaissance et utiliser leur terminologie à bon escient.

### *Contenu du cours*

Introduction générale aux contenus du droit social (droit du travail, de la sécurité sociale). La structure propre du droit du travail belge, plus particulièrement en ce qu'elle intègre la présence des partenaires sociaux; les grands principes qui régissent le droit du contrat de travail.

## **Histoire**

**2 crédits: 30 heures**

### *Objectifs*

Les objectifs du cours sont de donner une connaissance du 20ème siècle, en particulier sa seconde moitié, qui éclaire le temps présent. Il s'agit d'outiller le regard de l'étudiant afin de lui permettre d'analyser les faits humains passés ou présents à la lumière des apports de la discipline historique. Dans cette mesure, le cours contient, outre le rappel des faits, des concepts et de grilles d'analyse.

### *Compétences*

Posséder les connaissances fondamentales.

Connaître les cultures et s'ouvrir au monde. Maîtriser la culture de la langue maternelle comme celles des langues d'apprentissage et celles des personnalités importantes (philosophes, économistes, hommes politiques, sociologues, etc.).

Connaître les domaines de spécialité et leur terminologie : comprendre les domaines et sous-domaines de connaissance et utiliser leur terminologie à bon escient.

### *Contenu du cours*

La guerre froide, la construction européenne, la décolonisation, moments de crise et de croissance dans l'économie mondiale au 20ème siècle. Ces différentes parties aboutissent respectivement à une vision du monde actuel et des questions suivantes : les nouvelles menaces, les défis de l'Europe, les puissances émergentes et la mondialisation.

## **Informatique**

**2 crédits: 30 heures**

### *Objectifs*

Transmettre au futur traducteur les connaissances théoriques de base en informatique qui lui permettront, d'une part, de comprendre les textes sur le sujet qu'il pourra être amené à traduire ; et, d'autre part, de maîtriser son principal outil de travail.

Rendre le futur traducteur parfaitement à l'aise avec les manipulations de base d'un PC et la gestion des fichiers et dossiers.

Lui transmettre les compétences nécessaires dans les applications de bureautique courantes pour être capable de créer les documents nécessaires dans le cadre de son activité professionnelle, d'effectuer des traductions dans les formats électroniques les plus courants et de mieux appréhender les outils de traduction assistée par ordinateur.

Lui donner les "ficelles du métier" en ce qui concerne l'utilisation d'Internet.

Lui donner une vision globale des différents outils informatiques utilisés dans le secteur de la traduction.

### *Compétences*

Utiliser ses facultés d'analyse et de synthèse ; faire preuve d'esprit critique et de capacité de réflexion.

Maîtriser le transfert de messages: comprendre un message en langue source (langue de la discipline, en ce compris le langage graphique et mathématique) et le restituer de manière adéquate dans la langue cible.

Posséder les connaissances fondamentales.

Connaître les domaines de spécialité et leur terminologie : comprendre les domaines et sous-domaines de connaissance et utiliser leur terminologie à bon escient.

Savoir utiliser les outils et techniques. Maîtriser les techniques de traduction et d'interprétation ; les outils informatiques et la technologie propres.

### *Contenu du cours*

- Introduction théorique à l'informatique
- Vue d'ensemble des différents outils informatiques utilisés dans le secteur de la traduction.
- Mise à niveau des connaissances en bureautique :  
Gestion des fichiers et dossiers, sauvegardes, réaction face aux blocages.  
Perfectionnement au traitement de texte Microsoft Word, en mettant l'accent sur les besoins spécifiques du traducteur.  
Initiation au tableur Microsoft Excel (gestion de tableaux, création de factures, création et manipulation de bases de données...).

- Optimiser l'utilisation d'Internet dans le cadre du travail du traducteur.
- Maîtriser la technique de la dactylographie.

**Problèmes scientifiques et techniques**

**3 crédits: 30 heures**

*Objectifs*

Acquérir, au travers des thèmes abordés, la maîtrise d'un certain nombre de concepts et principes scientifiques et technologiques clés pour la compréhension de nos sociétés.

*Compétences*

Posséder les connaissances fondamentales.

Comprendre les langues disciplinaires.

Connaître les domaines de spécialité et leur terminologie : comprendre les domaines et sous-domaines de connaissance et utiliser leur terminologie à bon escient.

*Contenu du cours*

Etude de quelques grands thèmes scientifico-techniques (les biotechnologies, les télécommunications, l'énergie, etc.) choisis pour leur importance dans le monde contemporain.

69

**COURS DE FRANCAIS**

**Lexicologie et phraséologie**

**3 crédits: 30 heures**

**Grammaire**

**2 crédits: 30 heures**

*Objectifs*

Meilleure maîtrise de l'orthographe sous ses différents aspects (orthographe grammaticale et d'usage).

*Compétences*

Maîtriser sa langue maternelle.

Utiliser ses facultés d'analyse et de synthèse ; faire preuve d'esprit critique et de capacité de réflexion.

Maîtriser les langues étrangères.

Connaître les cultures et s'ouvrir au monde. Maîtriser la culture de la langue maternelle comme

celles des langues d'apprentissage et celles des personnalités importantes (philosophes, économistes, hommes politiques, sociologues,...

#### *Contenu du cours*

Orthographe grammaticale et d'usage. Rappel et approfondissement des règles permettant de reconnaître et d'accorder correctement les diverses parties du discours. Exercices en coordination avec le cours d'exercices d'expression écrite.

### **Pratique de l'écrit**

**3 crédits : 30 heures**

#### *Objectifs*

Etude de la pratique qui se centre sur 3 aspects : les phénomènes lexicaux dans leur dimension synchronique et diachronique, les phénomènes syntaxiques (analyse de la phrase, exercices de reformulation) et les activités rédactionnelles (structuration du texte écrit, résumé et synthèse de textes argumentés, écriture créative)

70

---

### **Expression de la pensée écrite**

**3 crédits: 30 heures**

#### *Objectifs*

Suite aux différents cours de langue française (le lexique, l'orthographe d'usage et la grammaire sont les piliers), ce cours visera à former l'étudiant(e) à la pratique du résumé et à la synthèse de textes. Ce cours proposera aussi la révision de quelques règles grammaticales, des exercices d'orthographe d'usage et, en lien avec le cours d'*expression écrite*, des exercices lexicaux concernant les emprunts, les belgicismes, les mécanismes de dérivation, etc.

#### *Compétences*

Maitriser sa langue maternelle.

Savoir communiquer par écrit. Maitriser les différents aspects de la communication écrite.

Utiliser ses facultés d'analyse et de synthèse ; faire preuve d'esprit critique et de capacité de réflexion.



**Expression de la pensée orale**

**3 crédits: 30 heures**

*Objectifs*

Développer la compétence communicative (utiliser ses acquis linguistiques et s'exprimer oralement à un niveau intermédiaire / avancé dans les domaines vus). Amener à se comporter de façon optimale dans une présentation orale individuelle.

*Compétences*

Savoir communiquer oralement. Maitriser les différents aspects de la communication orale.

*Contenu du cours*

Capacité d'exprimer son opinion, de défendre une position et de structurer un avis, capacité de participer à une discussion non spécialisée et d'adopter les comportements adéquats dans les contacts sociaux.

**Stylistique française**

**3 crédits: 30 heures**

71

**COURS DE TRADUCTION**

**Prises de notes et consécutives**

**3 crédits: 30 heures**

*Objectifs*

Initiation à la technique de l'interprétation consécutive. L'accent est mis sur la compréhension, les liens logiques, la cohérence de la restitution.

*Compétences*

Très bonne connaissance de la langue des signes, en particulier très bonne compréhension à la visualisation d'exposés généraux.

*Contenu du cours*

Introduction à l'interprétation consécutive et à technique de prise de notes.

Exercices préparatoires : exercices dirigés de prise de notes, paraphrasage, exercices de restitution de chiffres, noms propres.

Exercices de difficulté et longueur progressives d'interprétation consécutive sur des sujets

généraux.

Exercices. Approche progressive de l'interprétation consécutive, en décomposant, au début, les tâches dans des exercices visant, chacun, à développer une compétence particulière. On cumule progressivement ces différentes compétences pour aboutir à de réels exercices d'interprétation consécutive.

### **Traduction vers le français**

**3 crédits: 30 heures**

#### *Objectif*

Développer un savoir-faire en matière d'analyse textuelle, de stratégies de traduction, d'utilisation d'outils et de compétence rédactionnelle en français.

#### *Compétences*

Maitriser sa langue maternelle.

Savoir communiquer par écrit. Maitriser les différents aspects de la communication écrite.

Maitriser le transfert de messages: comprendre un message en langue source et le restituer de manière adéquate dans la langue cible.

#### *Contenu du cours*

- Traduction de textes généraux de nature politique, économique, sociale... tirés de divers journaux et magazines.
- Initiation au métalangage et aux principaux procédés de traduction
- Apprentissage à la correction de traduction

72

### **Traduction vers la langue des signes sur support vidéo**

**3 crédits: 30 heures**

#### *Objectifs*

Elargir le champ d'application des connaissances acquises au cours de grammaire. Sur base d'une large typologie de textes, amener une maîtrise progressive des divers registres de la langue.

#### *Compétences*

Maitriser sa langue maternelle.

Savoir communiquer par vidéo. Maitriser les différents aspects de la communication signée sur support vidéo.

Maitriser le transfert de messages: comprendre un message en langue source et le restituer de manière adéquate dans la langue cible.

*Contenu du cours*

Traduction de textes variés de difficultés croissantes et de types différents en relation avec les thèmes grammaticaux abordés dans le cours de grammaire.

**Synthèse**

**2 crédits: 30heures**

---

*Objectifs*

Procéder à l'analyse sémantique d'un texte écrit ou d'une présentation orale (y compris d'enregistrements audio et vidéo) pour dégager l'information essentielle et la structure générale. Sur cette base, produire un résumé oral ou écrit structuré et cohérent dans un français correct et soigné.

*Compétences*

Le cours de synthèse fait appel à des qualités de logique et d'analyse pour la compréhension du message et pour la recomposition synthétisée de l'information essentielle.

*Contenu du cours*

Etude de textes généraux sans difficultés techniques.

Afin de parfaitement appréhender le contenu d'un texte écrit ou d'une présentation orale, sous forme d'enregistrement sur cassette ou d'une retranscription d'émission de télévision, les étudiants apprennent à dégager la structure du texte, à produire un plan cohérent et à reproduire de façon synthétique l'information essentielle (par leurs propres moyens lexicaux et stylistiques).